Lucile Leclair

Articles & Interviews

2016-2022



La journaliste Lucile Leclair à Paris, le 10 mars 2022.
Julie Balagué pour M le magazine du monde.

Née à Calais en 1990, **Lucile Leclair** est journaliste.

Ancienne élève de Sciences po Paris, elle a fait un Master en Affaires internationales avec une spécialité en politiques environnementales. Elle s'intéresse plus particulièrement aux transformations du monde agricole et au climat, et collabore avec *Le Monde diplomatique*, la revue *Projet* et *La Voix du Nord*.

Son livre, *Pandémies, une production industrielle* (Le Seuil, 2020), montre comment de nouvelles souches virales trouvent aujourd'hui des conditions écologiques optimales pour se répandre à travers la planète.

Elle a co-écrit avec Gaspard d'Allens *Les Néo*-Paysans, Le Seuil, 2016.

Dernier ouvrage paru : *Hold-up sur la terre*, Seuil-Reporterre, 2022.

Lucile Leclair enseigne à l'École supérieure de journalisme de Lille, dans un cours intitulé « Penser le changement climatique ».

https://www.seuil.com/ouvrage/pandemies-une-production-industrielle-lucile-leclair/9782021466058

https://www.seuil.com/ouvrage/les-neo-paysans-gaspard-d-allens/9782021297287

https://www.seuil.com/ouvrage/hold-up-sur-la-terre-lucile-leclair/9782021492538

Refuser l'agriculture industrielle

22 novembre 2016

Chacun le sait : l'agriculture française, 1er producteur et 2e exportateur agricole de l'Union européenne, est « en crise ». L'an passé, un tiers des travailleurs de ce secteur ont gagné moins de 350 euros par mois ; un certain nombre de jeunes – et moins jeunes – choisissent pourtant de quitter vie et ville pour se reconvertir dans le maraîchage, l'élevage ou la culture de la terre. Jusqu'à représenter 30 à 40 % des installations agricoles du pays. Lucie Leclair a travaillé pour la Fédération nationale d'agriculture biologique ; elle a aussi, le temps d'une année et aux côtés de Gaspard d'Allens, sillonné la France afin de rencontrer ces « néo-paysans », pour un livre du même nom. Qui sont-ils, quels idéaux portent-ils et qu'espèrent-ils construire, à terme ?

Ballast : *« Un retour à l'essentiel », chante Keny Arkana dans son morceau* Retour à la Terre*. Une association que l'on retrouve dans vos pages, comme un motif…*

Lucile Leclair : Les néo-paysans rompent avec un mode de vie urbain et aseptisé qui ne leur correspond plus. Ils ont grandi en ville, ont exercé le métier d'infirmier, informaticien, ouvrier ou juriste. Ils deviennent paysans pour retrouver les savoir-faire dont ils se sentent dépossédés. « *Nous sommes dans une société dite parmi les plus modernes, pourtant personne autour de moi ne sait semer des graines, élever des bêtes, greffer un arbre* », témoignait une jeune femme en reconversion vers l'agriculture. La brise au visage, l'odeur de la terre, ce que Jean Giono décrit dans *Les vraies richesses,* consiste en une relation vécue du cycle saisonnier et des joies naturelles. Les néo-paysans partent à la campagne, mais pour

vivre de la campagne et non pas y vivre comme à la ville. Ce qui se joue dans leurs trajectoires : une revalorisation certaine des savoir-faire manuels disqualifiés par la marche toute tracée vers la modernité.

Ballast : *Vous parlez, contre le « folklore » ou la « lubie écolo », d'un « mouvement de fond » : mieux, vous pensez que le XXIe siècle sera paysan. Quels sont les signes qui vous permettent de saisir cet essor à long-terme ?*

Lucile Leclair : Aujourd'hui, les néo-paysans représentent 40 % des installations agricoles [1], soit deux fois plus qu'il y a dix ans. Épaulés par des structures comme Terre de Liens – qui réunit de l'épargne citoyenne pour créer une réserve foncière agricole –, les néo-paysans contemporains sont moins isolés du reste de la société que ne l'étaient les vagues précédentes du retour à la terre : leurs reconversions rejoignent les mobilisations de nombreux citoyens qui cherchent à endiguer la bétonnisation des terres agricoles. En clair : si on ne deviendra pas tous paysans, chacun peut agir à son échelle, en rejoignant des associations existantes comme les Amap [2].

Ballast : *On ne sait pas ce que les paysans « classiques » pensent de ces néo-paysans…*

Lucile Leclair : La guéguerre entre les « anciens » et les « nouveaux » du village a toujours existé, avec les regards obliques, les mauvais coups sans pitié. Du temps pour s'intégrer, aujourd'hui, il en faut toujours – bien que le tissu rural soit beaucoup moins dense en population qu'il ne l'était voici quarante ans, au moment du retour à la terre des années 1970. Les néo-paysans apportent une relève indispensable à la profession car les enfants d'agriculteurs ne sont pas suffisamment nombreux à reprendre les fermes. La tendance démographique du milieu agricole est à la baisse : les agriculteurs représentaient un tiers de la population active à la fin de la Seconde Guerre mondiale ; ils ne sont plus que 2 % à travailler la terre… Selon les mots des sociologues Bertrand Hervieu et Jean Viard :

---

[1] Selon l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, chiffres 2015.
[2] Association pour le Maintien d'une Agriculture paysanne : abonnement à un panier hebdomadaire.

> « C’est le seul groupe professionnel à être passé, en un siècle, de la situation de majorité absolue dans la population française à simple minorité parmi d’autres. » [3]

Si les agriculteurs du sérail en ont conscience, il reste des freins culturels à lever pour accueillir véritablement les nouveaux venus. Je vais vous donner l’exemple d’un céréalier en Haute-Marne, qui tient le propos suivant :

> « Si je transmets ma ferme à une personne de ma famille et que cette personne échoue, je ne m’en voudrais pas. Mais si je transmets à une personne non issue du milieu agricole et qu’elle échoue, je m’en voudrais d’avoir commis une faute. »

La relation à la terre rend la transmission d’une ferme très particulière, tant l’affect est présent.

Ballast : *« Quand on aura bousillé l’environnement, on aura bousillé notre métier par la même occasion », nous confiait Laurent Pinatel, de la Confédération paysanne. Quels sont les liens entre ces expériences alternatives et la forme syndicale ?*

Lucile Leclair : Pour certains des néo-paysans, migrer vers la profession agricole quand on n’est pas né à la ferme, c’est révolutionnaire :

> « En devenant éleveur bio, je contribue au changement que je veux voir advenir dans la société », nous dit Nicolas, ancien caméraman qui « est passé de l’autre côté de la caméra, pour ne plus filmer passivement le monde mais être acteur de son évolution. »

Faire de la politique autrement, en incarnant personnellement un idéal, pose malgré tout la question de la liaison entre ces trajectoires personnelles : comment faire pour qu’elles ne soient pas isolées les unes des autres et qu’elles puissent constituer une force capable de défendre le métier de paysan à long terme ? Chez ces gens qui retournent à la terre, il y a une part de repli sur soi. Partir à la campagne pour s’éloigner d’un modèle de vie que l’on fuit. Et se créer son oasis. Un accompagnateur, dans une ADEAR [4] de l’est de la France, interprète ainsi ce phénomène :

---

[3] Bertrand Hervieu et Jean Viard, *L’Archipel paysan, la fin de la république agricole*, éditions de l’Aube, 2001.

[4] Association pour le développement de l’emploi agricole et rural. Les ADEAR accueillent les paysans et paysannes en devenir, et leur proposent un

> « Les néo-paysans ont des difficultés à se confronter ouvertement au monde qu'ils décident de quitter. » Son jugement est sévère : « Ils vivent leur condition paysanne au singulier. Ils se bricolent individuellement un statut, jonglent entre les contraintes, cherchent une niche. »

Ainsi, beaucoup de ces personnes que nous avons rencontrées ne s'impliquent pas forcément dans les syndicats, ne sont pas forcément représentées politiquement. En ce sens, le retour à la terre contemporain comporte une dimension certainement plus individualiste que le retour à la terre plus communautaire des années 1970. Mais « *nous ne renverserons pas la tyrannie industrielle en bichonnant une petite oasis bio sous les pluies nucléaires, mais en transformant radicalement les rapports sociaux* », rappellent des syndicalistes de Via Campesina [5]. Aujourd'hui, les projets d'autoroutes ou d'aéroports menacent les terres agricoles, les projets d'enfouissement de déchets nucléaires également, comme à Bure – sans mobilisation collective, il n'y aura pas d'installations agricoles nombreuses.

Ballast : *La notion de « résistance » au système, voire de « révolution » revient dans les témoignages que vous avez recueillis : la paysannerie n'a, souvent, pas eu bonne presse au sein des mouvements marxistes* [6]…

Lucile Leclair : À la ZAD de Notre-Dame-des-Landes ou au squat maraîcher des Lentillères à Dijon, la gauche radicale s'engage dans une agriculture qui est d'abord un outil au service d'une cause : ici, lutter contre un aéroport, là, freiner l'étalement urbain et l'embourgeoisement des centres-villes. L'occupation des terrains par des militants souvent d'origine urbaine ne vise pas uniquement à produire de l'alimentation mais à porter un combat politique, un projet de société. Dans d'autres lieux, moins médiatisés, comme à Caracoles de Suc en Ardèche, on pense que la meilleure arme pour résister au capitalisme, c'est une ferme. Une dizaine d'hommes et de femmes s'y est réunie « *sans dogme, ni culte, ni hiérarchie* ». Un

---

accompagnement global où le projet de vie s'intègre pleinement au projet professionnel.

[5] Discours lors de la Journée internationale des luttes paysannes le 17 avril 2011 en Suisse.

[6] On lui préférait volontiers le prolétariat urbain, l'ouvrier qui n'était pas « rivé » à « sa » terre : « Il en est résulté, chez les paysans, une sorte de haine pour ce qu'on nomme en politique la gauche », écrit Simone Weil dans *L'Enracinement*.

peu plus au sud, à Longo Maï, dans les hauteurs de Forcalquier, plus de 150 personnes, la plupart venues de la ville, travaillent, cultivent et mettent leurs ressources en commun : « *Ne pas s'enfermer, ne pas s'isoler* » demeure leur credo. Dès que les mouvements sociaux grondent, ils descendent dans la vallée, nourrissent les piquets de grève et accueillent les réfugiés.

Ballast : *Vous évoquez les difficultés en matière administrative, du fait de leur situation « hors cadres » : qu'en est-il, en clair ?*

Lucile Leclair : L'agriculture est une profession à patrimoine, qui se transmet historiquement par héritage, de père en fils. Les néo-paysans sont exclus de ce patrimoine familial et ils sont donc perçus comme étranger. À la chambre d'agriculture, on les appelle les « Hors Cadre Familial », ce qui est assez révélateur de la façon dont on les perçoit : ils sont d'abord définis comme déviants par rapport à une norme qui est la transmission familiale. En dehors de leur origine, ce qui pose problème en matière administrative concerne le type d'agriculture qu'ils choisissent. Maraîchage diversifié, élevage paysan avec transformation fromagère, arboriculture avec activité apicole, des productions qui n'entrent pas dans les critères de la Dotation Jeunes Agriculteurs (aide publique à l'installation agricole, de 8 000 à 35 000 €) qui se base sur une agriculture très spécialisée et pratiquée sur des surfaces de plus en plus grandes. De nos jours, parmi les installations agricoles, deux tiers ne sont pas financées par la Chambre d'agriculture et n'obtiennent pas la Dotation Jeunes Agriculteurs. Une conseillère à l'installation agricole dans une Chambre de Rhône-Alpes s'interrogeait en *off,* au détour d'un couloir : « *On aide un projet ou un profil ?* » Alors même que l'on manque de repreneurs en agriculture, la puissance publique freine l'installation de nouveaux venus : je ne connais pas d'autre profession qui présente un tel paradoxe.

Ballast : *Existe-t-il un profil sociologique homogène, des tendances lourdes, parmi eux ?*

Lucile Leclair : Les néo-paysans sont issus de classes sociales très différentes. Des ouvriers aux cadres, des hommes et femmes décident de se reconvertir. L'apport en capital nécessaire pour se lancer est variable, suivant que l'on choisit de faire du maraîchage ou de l'élevage – et suivant la région où l'on s'installe. Selon une

enquête des JA et du MRJC [7], plus de 60 % d'entre eux souhaitent s'installer en agriculture biologique alors même qu'elle ne représente, en France, que 7 % de l'emploi agricole et 4 % de la surface cultivable. Les néo-paysans optent pour des productions variées, des transformations à la ferme, des circuits courts. Ils se disent « paysans » et pas « chefs d'exploitation agricole ». « *Je valorise, je n'exploite pas* », a-t-on entendu à plusieurs reprises. Le refus de l'agriculture industrielle est un *leitmotiv* chez les néo-paysans ; ils ont vu les limites de ce modèle subventionné par l'État depuis la fin de la Seconde guerre mondiale et sont décidés à ne pas le reproduire.

Ballast : *On saisit, à vous lire, l'importance de la métaphore du colibri : chacun peut contribuer, à son petit niveau, à l'affranchissement général. Peut-on toutefois parler d'un « maillage », d'un « récit commun » ?*

Lucile Leclair : Pour qu'il y ait récit commun, il faudrait d'abord qu'il existe une conscience commune. Or les néo-paysans n'ont pas ce sentiment d'appartenir à un groupe qui serait constitué par des gens comme eux, qui se sont confrontés aux mêmes obstacles qu'eux pour entrer dans le milieu agricole. L'identité de « Hors Cadre Familial » n'est pas revendiquée en tant que telle. Les néo-paysans et néo-paysannes se définissent comme « paysans », « éleveur », « maraîcher », « apiculteur », ils ne cherchent pas forcément à appuyer la spécificité de leur origine. Ce qui compte pour eux, plus que leur origine, c'est le choix d'une agriculture biologique, d'une agriculture paysanne. Or ce type d'agriculture n'est pas réservée aux Hors Cadre Familiaux, bien au contraire : les enfants d'agriculteurs qui ne se sont pas engouffrés dans la brèche de l'agriculture industrielle en sont les pionniers ! Peut-on dire aujourd'hui que l'agriculture bio fait tache d'huile ? Si elle ne fait pas le poids face au conventionnel (7 % des agriculteurs en France pratiquent le bio), elle est en forte progression et agit comme un point d'acupuncture qui fait circuler les idées. Car cette minorité d'agriculteurs remet en cause les pratiques des 93 % qui sont en agriculture conventionnelle : elle interroge très largement, et pas seulement au sein du périmètre de ceux qui la pratiquent.

[7] Jeunes agriculteurs et Mouvement rural de la jeunesse chrétienne.

Ballast : *Vous soulevez la dimension patriarcale de cette profession : les néo-paysannes peuvent-elles permettre de peser, de bousculer les pesanteurs sociales et culturelles du monde agricole ?*

Lucile Leclair : Une conseillère en Chambre d'agriculture nous a dit la phrase suivante :

> « Les femmes sont reconnues par le milieu agricole une fois qu'elles ont montré qu'elles savent bosser comme des hommes. »

Tout est dans cette citation. On accepte que les femmes deviennent agricultrices mais le point de référence reste cependant masculin. Valérie, une néo-vigneronne du Loiret, nous rapporte le propos de ses voisins vignerons, ahuris de la voir s'installer seule :

> « Et ton mari s'installe quand ? Mais qui va passer le tracteur ? Comment vas-tu décuver ? »

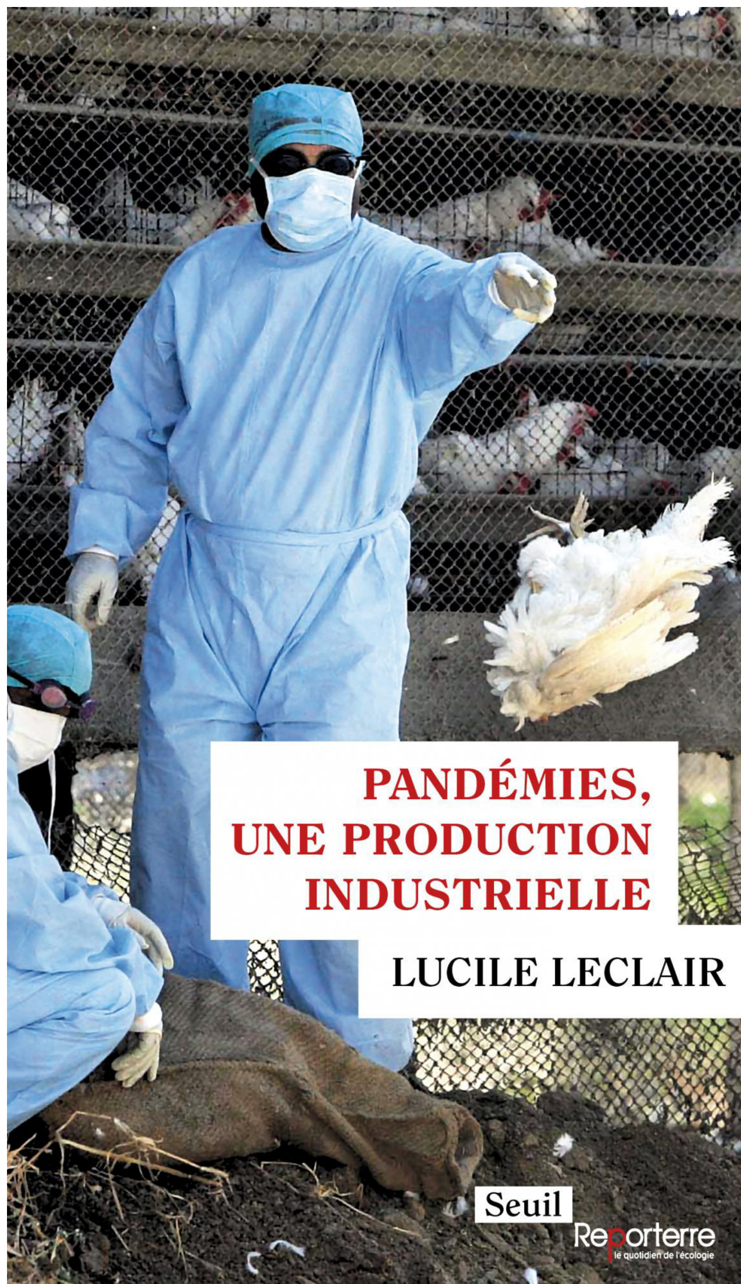
J'ignore si les néo-paysannes font réellement changer la mentalité dans le monde agricole, mais elles font avancer le droit vers plus de modernité puisqu'elles rejettent une condition encore beaucoup subie par les femmes du sérail, qui est celle de « conjointe collaboratrice » – un statut bâtard qui réduit les agricultrices à des « femmes d'agriculteurs » et leur ouvre très peu de droits en matière de retraite et de sécurité sociale.

Ballast : *On décèle une critique du « hors-sol », au sens logistique et symbolique du terme, dans votre tour de France : cette remise en cause inscrit-elle forcément les néo-paysans dans la décroissance ?*

Lucile Leclair : Les néo-paysans sont décroissants en ce qu'ils militent pour une agriculture qui ne s'enrichit pas de la destruction de l'écosystème mais qui travaille avec elle. Ils ne cherchent pas à s'agrandir indéfiniment contrairement à la tendance actuelle : si la surface agricole moyenne par ferme était de 42 hectares en 1998, en 2005 elle avait atteint 71 hectares. « *Je gagne moins bien ma vie, mais je la gagne mieux* », explique Florent, maraîcher en AMAP après avoir travaillé dans l'aide humanitaire en Afrique. « *Ce n'est pas un gagne-pain, c'est un projet de vie* », pour Jean-Loup, éleveur dans les monts du Diois. Il y a là une recherche d'authenticité, avec une vie moins accrochée au matériel mais faite de plus liens, de solidarités locales, de troc, d'échanges. N'est-ce pas là une définition de la simplicité volontaire ? Néanmoins, les néo-paysans ne pourront pas être décroissants tout seuls ! La pérennité de leurs

installations dépend aussi des associations et institutions qui les accompagnent, des consommateurs qui achètent leurs produits mais aussi de la vitalité du milieu rural : comment venir vivre plus sobrement à la campagne s'il faut faire 30 kilomètres de voiture pour emmener les enfants à l'école la plus proche ? S'il n'y a plus ni artisans ni commerçants au village ? Si les déserts médicaux s'agrandissent ? « *À force d'enlever la poste, l'école, il n'y aura plus personne. Le dernier agriculteur survivant, il ne vivra pas longtemps* », entend-on sur la place d'un bourg du nord-Ardèche. Si l'on souhaite que le mouvement se maintienne dans la durée, s'installer ne doit pas rimer avec s'enterrer.

https://www.revue-ballast.fr/lucile-leclair-refuser-lagriculture-industrielle/


PANDÉMIES,
UNE PRODUCTION
INDUSTRIELLE
LUCILE LECLAIR
Seuil
Reporterre
le quotidien de l'écologie

Au nom de la biosécurité

Un prétexte sanitaire pour industrialiser davantage l'élevage

Novembre 2020

Comment enrayer les épidémies dans les élevages, d'autant plus inquiétantes que certains virus – impossible de l'ignorer désormais – franchissent la barrière des espèces ? La réponse sanitaire internationale ressemble à une fuite en avant du modèle industriel. Les mesures prônées menacent la santé et les écosystèmes, tout en condamnant les exploitations à taille humaine.

Ils ont d'abord arrêté de manger, puis ils ont eu une forte fièvre. Éleveur dans le Jiangxi, dans le sud-est de la Chine, M. Chen Yun possédait dix mille cochons. En une semaine, tous ont péri de la peste porcine africaine [8]. Entre 2018 et 2019, le virus a touché toutes les provinces du pays, conduisant à l'élimination de la moitié du cheptel porcin national. Originaire d'Afrique, où il aurait été découvert voici plus de cent ans, le virus de cette peste reste inoffensif pour l'être humain, mais peut causer jusqu'à 100% de mortalité chez le cochon. À partir de la Chine, le virus s'est propagé en Asie du Sud-Est. Sévissant déjà en Europe centrale, il a été détecté en Belgique en 2018. La France et ses voisins redoutent désormais son arrivée.

Pour enrayer l'épidémie, qui se poursuit, l'État chinois soutient la mise en place de fermes de cinq cents cochons au minimum, en suivant les préceptes de la biosécurité. « *Les fermes familiales seront amenées à disparaître, au profit d'élevages industriels* », explique M.

[8] Huifeng He, "China's 'heartbroken' pig farmers torn apart by pork price spike and African swine fever", *South China Morning Post*, Hongkong, 12 septembre 2019.

Jian Huang, expert officiel de l'Institut national du porc [9]. La Chine applique ainsi la réponse sanitaire prônée par les instances internationales en matière d'épizooties (épidémies frappant des animaux), confirme Mme Wantanee Kalpravidh, responsable de la santé animale au sein de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Elle nous présente le classement des fermes selon leur résistance supposée au risque infectieux.

> « Le secteur 1 est un élevage dense et fermé, avec une production intensive et intégrée à l'industrie. Le secteur 2, un grand élevage intensif et fermé, mais non intégré à l'industrie. Le secteur 3 est une ferme intensive moyenne non intégrée à l'industrie, et le secteur 4, un élevage extensif où les animaux, moins nombreux, vivent en extérieur avec, souvent, une mixité des espèces. »

Ces quatre secteurs correspondent à des niveaux décroissants de biosécurité, du plus élevé au plus faible.

Selon cette doctrine, la propagation d'un virus reste limitée lorsque les animaux sont élevés dans des bâtiments fermés ou derrière des cloisons empêchant tout contact avec la faune sauvage, susceptible de transmettre des microbes pathogènes. Ils doivent être nourris avec des aliments achetés dans le commerce et aux qualités sanitaires garanties plutôt qu'avec les produits de la ferme. La biosécurité conditionne non seulement les gestes de l'éleveur en matière d'hygiène (lavage des mains, changement de tenue à l'entrée de chaque bâtiment, désinfection des véhicules, etc.), mais aussi – ce qui pose question – les orientations techniques et économiques de son exploitation.

Cette approche, qui conduit à normaliser et à compartimenter la production, fait l'impasse sur le risque engendré par l'échelle industrielle et la concentration d'animaux dans des lieux exigus. Les élevages de masse sont ainsi présentés comme une solution au problème qu'ils ont contribué à créer. Car, si la destruction de la nature et des habitats sauvages – souvent à des fins industrielles – a conduit à la transmission de nouveaux virus [10], l'accélération des épizooties doit aussi beaucoup à l'industrialisation de l'élevage,

---

[9] "Des experts dressent un sombre tableau de l'élevage porcin chinois", Agence France-Presse (AFP), 11 septembre 2019.

[10] Lire Sonia Shah, "Contre les pandémies, l'écologie", *Le Monde diplomatique*, mars 2020.

comme le soulignent de nombreuses études [11]. En Thaïlande, par exemple, les données réunies en 2004 indiquent que :

> « les probabilités d'épidémies de H5N1 [grippe aviaire] et les infections étaient significativement plus élevées dans les exploitations avicoles commerciales de grande échelle que dans les basses-cours. » [12]

Dans les installations industrielles, la faible diversité génétique et le recours massif à des traitements prophylactiques provoquent un affaiblissement immunitaire, tandis que la concentration géographique des élevages, la densité des animaux et la multiplication des transports favorisent la diffusion des agents pathogènes.

Cet épisode de peste porcine n'est pas sans précédent. Au cours des trente dernières années, les élevages de porcs ont connu plusieurs crises : diarrhée épidémique, syndrome dysgénésique (malformation d'organes) et respiratoire, grippe H1N1. Les élevages de vaches ont subi une résurgence de la tuberculose bovine ; les élevages de volailles ont affronté de nouvelles souches de grippe H5N1 hautement virulentes ; ceux de moutons, une résurgence de la fièvre aphteuse, etc. Selon l'Organisation mondiale de la santé animale (créée en 1924 sous le nom d'Office international des épizooties, dont elle conserve le sigle, OIE), le nombre d'épidémies touchant les élevages a quasiment triplé au cours des quinze dernières années. Ce qui ne constitue pas seulement un danger pour la vie des bêtes, mais aussi pour l'humanité, car certaines de ces maladies peuvent se transmettre à l'homme – notamment la grippe H5N1, même si les cas ont été plus rares qu'on ne l'avait redouté. Mme Kalpravidh poursuit :

> « "Combien de kilos de poulet est-ce que je peux produire ? Combien d'œufs ?" Les éleveurs doivent se poser ces questions. Ils doivent augmenter la production et la productivité pour faire plus de bénéfices, ce qui génère un revenu supplémentaire leur permettant d'investir dans la biosécurité. »

---

[11] Jessica H. Leibler, Marco Carone et Ellen K. Silbergeld, "Contribution of company affiliation and social contacs to risk estimates of between-farm transmission of avian influenza", *PLOS One*, 25 mars 2010, https://journals.plos.org

[12] Jay P. Graham et al., "The animal-human interface and infectious disease in industrial food animal production : Rethinking biosecurity and biocontainment", *Public Health Reports*, vol. 123, n°2 (supplément), mai-juin 2008.

Pour désigner ce parti pris en faveur du développement intensif de l'élevage à l'échelle mondiale, on aurait pu utiliser le terme « *industrialisation* ». En offrant une certaine respectabilité, le terme « *biosécurité* » devient la référence indiscutable d'un modèle économique et social imposé. Sa visée universelle s'adresse à tous les élevages de la planète.

« *Avec la grippe aviaire de 2015-2016, les mesures de biosécurité sont devenues obligatoires pour les détenteurs d'oiseaux* », rappelle un bulletin de l'Académie vétérinaire française, faisant référence à l'arrêté pris par le ministère de l'agriculture le 8 février 2016 [13]. Les auteurs annoncent la suite : « *À l'avenir, toutes les filières, qu'elles soient extensives ou intensives, devront intégrer des mesures de biosécurité.* » Ils concèdent que l'intégration de ces mesures aux transhumances « *reste cependant à construire* ».

Les éleveurs d'animaux en circuit court ou en plein air peinent à suivre. Bien que moins exposés aux contaminations, en raison de la plus faible densité des troupeaux et d'interactions dans un périmètre géographique réduit, ils sont soumis aux mêmes normes. Dans la filière porcine, par exemple, la réglementation impose depuis 2020 un grillage de 1,30 mètre de hauteur autour des pâtures, ainsi que la désinsectisation et la dératisation du local de matériel par une entreprise extérieure tous les deux mois. Éleveuse en Haute-Garonne, Mme Anne-Marie Leborgne a fait le calcul :

> « Pour rentabiliser l'investissement de la mise aux normes de biosécurité, il me faut augmenter mes prix. »

En France, seul un porc sur vingt est élevé en plein air. Cette agricultrice de 39 ans vendait localement deux tonnes de cochon bio par an. Pour avoir un revenu satisfaisant, elle travaille à mi-temps en tant qu'animatrice à l'école de son village, Montbrun-Bocage, au sud de Toulouse. Deux mois après la formation biosécurité à la chambre d'agriculture, elle a décidé d'arrêter l'élevage.

> « Je ne me vois pas vendre une côte de porc à 18 euros le kilo. »

---

[13] Didier Guériaux, Alexandre Fediaevsky et Bruno Ferreira, "La biosécurité : investissement d'avenir pour les élevages français", *Bulletin de l'Académie vétérinaire française* n°2, Paris, 2017.

Pour soutenir les travaux de biosécurité, le conseil régional et l'Union européenne proposent une subvention qui représente 30% du coût du matériel. Mais elle paraît insuffisante à M. Benoît et Mme Isabel Dubois, deux éleveurs montagnards qui estiment la dépense à 400 000 euros, « *sans compter le temps de travail et d'entretien* ». Ils n'ont pas gagné autant en trente ans de carrière.

> « Après avoir payé nos charges, il nous reste 500 euros par mois pour vivre à deux. »

Ils élèvent leurs cochons à Brie, en Ariège, sur 90 hectares.

> « Avec du rocher à certains endroits et des dénivelés de 100 mètres sur 300 mètres de long, installer un grillage relève de l'exploit. »

Ils continuent à travailler sur ces terres sèches, mais, à 60 ans, ils pensent être les derniers à élever des cochons ici. Ils ne prennent pas de stagiaire pour ne pas faire miroiter à un jeune « *un projet d'installation impossible* ».

Tandis que les élevages en plein air se voient affaiblis par la biosécurité, les industriels de la viande préservent leur économie. Car, lors des crises sanitaires, certaines exploitations échappent aux restrictions de déplacement. Seules les exploitations de secteur 1 se conformant à des mesures de contrôle et de sécurité peuvent obtenir le précieux sésame qui en fait des « compartiments », c'est-à-dire des populations animales distinctes autorisées à la vente. Adoptée à l'unanimité en 2004 par les 182 États membres de l'OIE, la « compartimentation » a été ensuite intégrée aux textes de loi de nombreux pays – Chili, États-Unis, Royaume-Uni, Chine, Australie… –, et en France par un arrêté ministériel du 16 février 2016 qui favorise la grande industrie.

France Poultry, par exemple. Anciennement connue sous le nom de Doux [14], cette entreprise bretonne a obtenu l'agrément et inscrit 120 fermes dans son compartiment en 2017. Elle abat aujourd'hui 340 000 volailles par jour et charge chaque semaine 70 à 80 conteneurs dans le port de Brest, 93% de sa production étant exportée. Ce modèle de l'industrie agroexportatrice compte des bâtiments d'élevage de 35 000 poulets disposant chacun de 480 centimètres carrés – soit une superficie inférieure à celle d'une

---

[14] Lire Tristan Coloma, "Quand les volailles donnent la chair de poule", *Le Monde diplomatique*, juillet 2008.

feuille A4… Ces bâtiments appartiennent aux éleveurs sous contrat avec France Poultry ; ils s'engagent à travailler exclusivement pour l'entreprise, selon un cahier des charges très strict de biosécurité qui en fait des « *bulles sanitaires* », selon le dirigeant de l'entreprise, M. François Le Fort.

Une étude publiée en 2018 [15] a cependant montré que les contacts fréquents entre les fermes d'un même compartiment impliquent de nombreuses possibilités de transmission du virus en cas d'épidémie de grippe aviaire. En outre, si la compartimentation permet d'éviter les contaminations par la faune sauvage, celles-ci peuvent passer par d'autres vecteurs d'échange avec l'extérieur : personnel, eau, air, nourriture. Bien que tous ces flux soient encadrés par des normes strictes, la pratique quotidienne révèle des écarts. Ainsi, en étudiant huit exploitations appliquant un protocole de biosécurité, qu'elle avait sélectionnées avec les associations d'aviculteurs du Québec, Manon Racicot, chercheuse au département d'épidémiologie de l'université de Montréal, a dénombré pas moins de quarante-quatre erreurs fréquentes [16]. La densité des animaux, l'ampleur des intrants et extrants de ces systèmes, la dépendance envers de multiples acteurs de la chaîne de production et « un manque de compréhension » des principes sanitaires par les employés invalident les prétentions de la biosécurité. La « *bulle sanitaire* » reste un mythe.

En n'opposant aucune limite à l'industrie, la biosécurité et ses îlots affranchis du droit commun menacent l'équilibre sanitaire du bétail et des hommes. Ils représentent aussi une dérive démocratique, le « *cas par cas* » remplaçant l'intérêt général. Car, dans le processus de reconnaissance d'un compartiment pour l'exportation, on compte deux étapes qui transforment l'administration en prestataire des industriels. Une ferme doit d'abord être agréée par les autorités vétérinaires de son propre pays. Puis chaque pays importateur signe un accord bilatéral. Lors de cette seconde étape, l'État exportateur négocie avec le pays

---

15 T. J. Hagenaars et al., "Risk of poultry compartments for transmission of highly pathogenic avian influenza", *PLOS One*, 28 novembre 2018. Le modèle de simulation de l'étude a été élaboré pour une région densément peuplée d'élevages, comme la Bretagne.

16 Manon Racicot et al., "Description of 44 biosecurity errors while entering and exiting poultry barns based on video surveillance in Quebec, Canada", *Preventive Veterinary Medicine*, vol. 100, n°3-4, juillet 2011

importateur afin de faire accepter les candidatures. La diplomatie porte ainsi le drapeau d'une compagnie privée. L'État ne soutient plus sa population agricole, une filière ou une particularité régionale : il devient l'ambassadeur d'une marque et de ses produits. Lorsque la France plaide pour les activités de France Poultry, défend-elle l'intérêt public ou des intérêts privés ? Ni l'OIE ni le ministère de l'agriculture n'ont souhaité répondre à cette question.

Lucile Leclair, journaliste.
Auteure de *Pandémies, une production industrielle*,
éd. Seuil/Reporterre, 2020.

Article publié dans *Le Monde diplomatique*, novembre 2020.

Les animaux malades de l’industrie

janvier 2021

Grippe aviaire, peste porcine… À l’échelle mondiale, on compte aujourd’hui presque trois fois plus d’épidémies dans l’élevage animal qu’il y a quinze ans. Et elles sont pour certaines transmissibles à l’Homme, faisant craindre, à l’avenir, de nouvelles crises sanitaires. Pourquoi une telle flambée des épidémies animales ? C’est que l’élevage industriel, avec ses fermes-usines, produit en série des animaux aux systèmes immunitaires fragiles. Promiscuité, résistance aux antibiotiques, homogénéité génétique : ce sont là autant de facteurs de risque.

En 2018, à l’est de la Chine, les éleveurs découvrent d’étranges symptômes chez leurs cochons. Forte fièvre, perte d’appétit, hémorragie. En vingt-quatre mois, le virus de la peste porcine a réduit de moitié le nombre de porcs en Chine. Sévissant déjà en Europe centrale, le virus a été détecté en Belgique en 2018. La France et ses voisins craignent désormais son arrivée.

En octobre 2020, une grippe aviaire est détectée au nord de l’Europe. Allemagne, Angleterre, Danemark, des centaines de milliers d’animaux sont abattus pour éviter la propagation du virus. Mais il est identifié en France quelques semaines plus tard en Corse, dans les Yvelines, dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques.

Ces exemples ne constituent en rien des exceptions. Peste porcine ou grippe aviaire, fièvre catharrale ovine ou tuberculose bovine, diarrhée épidémique… Les vétérinaires du monde entier ont de plus en plus de travail. À l’échelle internationale, on compte aujourd’hui presque trois fois plus d’épidémies dans l’élevage

animal qu'il y a quinze ans, selon l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) – l'équivalent de l'OMS pour la santé animale. Les conséquences pour le bétail sont réelles. Elles le sont aussi pour Homo sapiens : certaines maladies animales se transmettent à l'humain, on les appelle zoonoses.

Pourquoi une telle flambée des épidémies animales ? C'est que l'élevage industriel, avec ses fermes-usines, produit en série des animaux aux systèmes immunitaires fragiles. Ces animaux sont de plus en plus frappés par les virus infectieux. Certaines maladies anciennes émergent à nouveau sous une forme radicalement nouvelle et des maladies inconnues jusqu'alors se diffusent d'une façon fulgurante. Les chèvres connaissent des épisodes sans précédent de la fièvre Q, les poulets affrontent des sous-types hautement pathogènes de la grippe aviaire, les moutons contractent la maladie « de la langue bleue ».

En cause, la concentration des bêtes. Jamais dans l'histoire de l'élevage nous n'en avions élevé autant. Pour le meilleur et pour le pire, la population humaine actuelle a dépassé en nombre celle de tous les hominidés ayant sillonné la planète. L'*Homo sapiens* produit des protéines pour vivre. En moyenne, il élève trois fois plus d'animaux qu'il y a trente ans, 70 milliards par an dont la majorité sont des volailles.

Densité, promiscuité, standardisation : les conditions dans lesquelles nous élevons ces animaux toujours plus nombreux sont risquées. Nous avons transformé de vastes enclos en fermes-usines qui entassent des animaux de race identique. En 2003, des infectiologues prouvaient qu'une infection touche plus durement une population d'animaux standardisés, avec un code génétique unique. En 2007, des experts mondiaux en maladies zoonotiques se rassemblaient pour discuter du possible lien de causalité entre ces quantités d'animaux d'élevage affaiblis et les explosions pandémiques.

Dans un élevage industriel, les *boosters* de croissance sont couramment utilisés. Et, pour des raisons qui demeurent peu comprises, les antibiotiques stimulent la croissance des bêtes. Dans le monde, 70 % des antibiotiques utilisés au total sont consommés par les animaux d'élevage. En France, ce chiffre atteint 38 %, selon l'Anses. Mais leur utilisation n'est pas sans conséquences. Les animaux développent des bactéries résistantes aux antibiotiques, et

transmettent à l'homme des maladies… incurables. Car les médicaments antibiotiques sont inefficaces pour les soigner.

« *Nous observons déjà les signes d'une ère post-antibiotique, avec l'émergence d'infections qui ne peuvent être traitées par aucune classe d'antibiotiques* », affirmait déjà en 2015 la docteure Mariângela Simão, de l'OMS, lors de la 68e assemblée de cette institution. L'OMS annonça alors que la résistance aux antibiotiques était « la menace la plus urgente » pesant sur la santé mondiale. Le développement de l'antibiorésistance pourrait nous ramener aux temps qui ont précédé la découverte des antibiotiques, avant les années 1930. L'humain vivait alors dans un monde très différent d'aujourd'hui, où l'on mourait fréquemment de pneumonie ou du choléra.

Et maintenant ? Sur une planète qui ne connaît plus l'isolement, face à ces flambées épidémiques transfrontalières, il existe une réponse commune à tous les pays. La pensée de la « biosécurité » vient de la stratégie militaire : après l'épisode des lettres à l'anthrax aux États-Unis (les enveloppes contenaient des bactéries qui contaminent l'humain), la recherche consacrée à la théorie contre les armes chimiques s'est intensifiée. Cette théorie a été appliquée à l'agriculture, à partir d'un constat simple : les fermes sont devenues dangereuses.

« *La biosécurité désigne les mesures qui doivent être prises pour minimiser le risque d'introduction de virus* » dans les unités de production agricole, annonçait l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dès la fin des années 1990. Pour l'appliquer, les fermes doivent mettre en place un isolement des animaux derrière des lignes Maginot biologiques. Clôtures, bâtiments, sas sanitaires : l'objectif est de confiner les animaux en permanence.

Selon cette doctrine, la propagation d'un virus reste limitée lorsque les animaux sont élevés dans des bâtiments fermés ou derrière des cloisons afin de les couper de tout contact avec des animaux sauvages. Ils doivent être nourris avec des aliments achetés dans le commerce et aux qualités sanitaires garanties plutôt que par les produits de la ferme. La biosécurité conditionne non seulement les gestes de l'éleveur en matière d'hygiène (lavage des mains, changement de tenue à l'entrée de chaque bâtiment, désinfection des véhicules), mais aussi les orientations de son

exploitation – ce qui pose question. Car si l'État influence par le jeu des subventions européennes et des politiques publiques agricoles le devenir de l'agriculture, l'affaire prend une autre tournure lorsqu'il s'agit d'exclure au nom de la santé toute forme d'agriculture paysanne.

Le contrôle d'un virus, qui peut paraître technique, engage en réalité un ensemble de choix économiques et politiques. La théorie de la biosécurité apparaît aujourd'hui comme la solution défendue par tous les gouvernements, mais elle n'est compatible qu'avec un seul modèle : *l'élevage industriel*. Avec ses cages bondées et une promiscuité ambiante, ce mode d'élevage est pourtant propice aux maladies infectieuses. On en arrive à un paradoxe : les épidémies soulignent les aberrations du système agro-industriel, mais elles deviennent un argument contradictoire pour invalider les paysans qui pratiquent un élevage non industriel.

Prenons la réponse sanitaire de la Thaïlande au H5N1 au début des années 2000. Pour appliquer la biosécurité, des millions de volailles domestiques avaient été abattues. Quatre ans plus tard, une étude montrait que la politique sanitaire avait causé un effondrement des races de poulet thaïlandaises locales au profit de races industrielles, génétiquement homogènes. Les paysans avaient été contraints de cesser l'élevage : trois grandes sociétés se partagent désormais 70 % de la production nationale de poulet.

Autre illustration de la politique de biosécurité : la Guifei Moutain Sow Farm, une cité de porcs en Chine qui compte 30 000 cochons. Chaque bâtiment compte neuf étages, et, à chaque étage, environ 1 000 cochons sont élevés dans des cages. Pour la profession agricole, à niveau international, cette ferme apparaît comme l'exemple à suivre en matière de biosécurité. Les employés appliquent des règles sanitaires strictes. Ils subissent une quarantaine à chaque fois qu'ils entrent dans cette cité et n'en sortent qu'après trois mois. La concentration d'animaux dans un espace toujours plus restreint exige des règles de sécurité sanitaire toujours plus strictes. Dans ces bâtiments, des milliers d'animaux aux systèmes immunitaires affaiblis suffoquent dans la chaleur et le lisier. Il suffit d'un agent pathogène pour que tout le cheptel soit contaminé.

Pensée pour limiter les épidémies, la biosécurité semble davantage être une vitrine rassurante que veut se donner

l'industrie de l'élevage. Y parviendra-t-elle ? Aujourd'hui tous les pays du monde ont adopté cette doctrine dans leurs textes de lois sous l'égide de l'OIE. Mais si la biosécurité part d'une bonne intention, elle revient à rendre légaux uniquement les milieux aseptisés qui excluent les élevages non industriels. Angle mort des médias, impensé politique pour la plupart des organisations du monde agricole, absente des débats, la biosécurité est devenue un acteur de l'Histoire.

En France, elle est devenue obligatoire à partir de 2016. Pour l'appliquer, des élevages de plein air se sont transformés en élevage en bâtiment. D'autres ont disparu. C'est le cas de la ferme d'Anne-Marie Leborgne. Située au sud de Toulouse, à Montbrun-bocage, l'agricultrice de 39 ans élève 20 cochons bio par an et travaille à mi-temps en tant qu'animatrice à l'école du village. Elle vend 2 000 kilos de viande par an, qu'elle écoule en vente directe. Anne-Marie a pris les nouvelles procédures de biosécurité comme un coup de massue. « Quai d'embarquement » à construire pour déplacer les animaux, « désinsectisation et dératisation » du local de matériel par une entreprise extérieure tous les deux mois, « désinfection du tracteur systématique » entre deux champs, « on nous demande d'avoir des bunkers ! ». Elle a décidé d'arrêter. À Montbrun-Bocage, il n'y a plus de cochons.

Pour désigner ce parti pris de la sécurité contre l'élevage paysan, on aurait pu utiliser le terme d'industrialisation. Mais le mot de biosécurité présentant une plus grande respectabilité, il est devenu la référence indiscutable d'un ordre qui prétend ne pas être politique. Elle accouche pourtant d'un monde où les épidémies sont plus mortelles, plus fréquentes et plus étendues. Il a fallu quinze ans pour découvrir que l'agent infectieux à l'origine de l'épidémie de la vache folle était lié aux boosters nutritifs administrés aux animaux dans les élevages industriels. Quel laps de temps nous sépare d'une prise de conscience sur les dangers de la biosécurité ?

Dans les campagnes, tous les vétérinaires ne suivent pas l'injonction biosécuritaire. Certains se mobilisent contre la disparition de l'élevage paysan, qui aurait, d'après une étude de l'ONU parue en 2011, la capacité de nourrir la population à l'échelle mondiale. Ainsi, une quinzaine de vétérinaires associés en Scop (le nom de leur entreprise : Zone verte) ont refusé de dispenser la formation de biosécurité obligatoire. J'ai eu l'occasion de recueillir

leurs points de désaccord vis-à-vis de la politique gouvernementale, qui revient selon eux à « isoler les animaux dans des bulles stériles ». Pour faire face aux épidémies, il faut au contraire d'après ces médecins vétérinaires « cesser la concentration », « restreindre davantage les antibiotiques », « nourrir avec une alimentation diversifiée »…

Mais aussi « sauver la biodiversité génétique ». Les mécanismes de cette réalité biologique sont faciles à saisir. Des animaux tous semblables favorisent la progression d'un virus. Au contraire, lorsqu'un milieu est riche en espèces, le virus rencontre des impasses épidémiologiques : des hôtes non compétents pour sa transmission ralentissent ou empêchent sa multiplication. Les scientifiques parlent d'un « effet de dilution ». On pourrait le résumer ainsi : une maladie virale aura plus de difficulté à balayer les troupeaux dans un contexte de forte variabilité génétique, qu'au sein d'une monorace d'élevage industriel partageant un seul et unique code génétique. Si elle décrypte ce code, elle peut se répliquer et ainsi produire des milliers de copies de son ADN.

Une pandémie est un objet difficile à penser. Parmi ses nombreuses causes, figure un déterminant peu connu : l'industrialisation de l'élevage. L'une de nos plus grandes vulnérabilités aux perturbations sanitaires figure en effet dans notre mode de production alimentaire. Pour éviter la prochaine pandémie, il nous faut revoir la loi de biosécurité, mais aussi changer nos habitudes culinaires. L'anthropologue italien Roberto Beneduce disait en mai 2020 : « Le seul vaccin efficace, c'est de conserver la mémoire de ce qui vient de se passer ».

Lucile Leclair, journaliste.

Lucile Leclair a publié *Pandémies, une production industrielle* aux éditions du Seuil en octobre 2020.

Article publié sur le site *Analyse Opinion Critique*, 7 janvier 2021.
<http://aoc.media/>

LES NÉO-PAYSANS

GASPARD D'ALLENS
LUCILE LECLAIR

Seuil
Reporterre
le quotidien de l'écologie

Les industriels se jettent sur les terres agricoles

11 février 2022

Des grandes entreprises accaparent les terres en rachetant des milliers d'hectares à des tarifs inaccessibles aux paysans. Une dépossession à grande échelle que révèle la journaliste Lucile Leclair dans Hold-up sur la terre*, publié par Reporterre et Le Seuil.*

Au sud d'Orléans, Fleury Michon possède un élevage où naissent six mille porcelets par an. À la ferme, des ouvriers agricoles dirigés par des agromanagers en col blanc font les travaux des champs. Ce nouveau type d'exploitation agricole signifie la disparition du savoir-faire et de l'authenticité du métier agricole. Le paysan se transforme en exécutant au service d'un groupe industriel.

Cet exemple n'est pas isolé. Enseignes de la grande distribution, leaders de l'agroalimentaire, du secteur pharmaceutique ou du secteur cosmétique : ils sont de plus en plus nombreux à convoiter le patrimoine agricole. Leur objectif : maîtriser de A à Z la chaîne de valeur. Ayant bâti leur réputation à l'origine dans le commerce, ces entreprises font du contrôle de l'activité agricole un élément clé de leur stratégie. Et une logique d'accaparement des terres se met en place.

Posséder la terre présente trois atouts majeurs. D'abord, l'industriel assure lui-même son approvisionnement sans passer par les autres producteurs. Ensuite, ce contrôle direct des matières premières apporte plus de flexibilité pour répondre aux attentes changeantes du consommateur. Enfin, l'exploitation directe lui permet de se passer d'intermédiaires coûteux : agriculteurs, coopératives, négociants, etc.

Les industriels étaient déjà souvent accusés de faire la pluie et le beau temps en matière de prix. Mais un autre glissement s'opère, un saut de plus dans l'histoire de l'industrialisation de l'agriculture. À l'image d'autres secteurs de l'économie, il en découle une concentration des sociétés sans précédent. On avait déjà vu le remplacement de la supérette de quartier par une grande chaîne. Les petites et moyennes entreprises (PME) disparaissent, au profit des plus grandes.

Le monde rural, tout bucolique qu'il semble être, n'est pas simple. Un agriculteur sur cinq vit sous le seuil de pauvreté. À force de travailler soixante heures par semaine pour quelques centaines d'euros, avec une montagne de crédit dont on ne voit pas le bout, l'amertume des agriculteurs grandit. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que les fortunes de l'industrie soient bienvenues là où l'argent manque.

Les autorités, de leur côté, n'ont pas réellement de pare-feu. Pour le comprendre, il faut s'intéresser aux Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer). Il en existe une par département. Créées en 1960 par le ministre de l'Agriculture de Charles de Gaulle, Edgar Pisani, elles exercent une mission d'intérêt général, celle de redistribuer le foncier agricole en faveur des agriculteurs.

Des Safer opaques et sous-financées

Mais les exemples d'écarts abondent. Pourquoi les Safer acceptent-elles de vendre des terres à Fleury Michon ? À la société Chanel ? Contacté au sujet de ces opérations, Emmanuel Hyest, le président de la Fédération nationale des Safer, ne souhaite pas s'exprimer. À la transparence, l'arbitre officiel du marché des terres préfère parfois l'opacité.

Comment comprendre cette dérive ? La baisse drastique des moyens accordés aux Safer a-t-elle un rôle à jouer ? À leur création, elles étaient financées à 80 % par des fonds publics. Mais les subventions de l'État n'ont cessé de fondre et, depuis 2017, l'aide publique ne représente plus que 2 % des ressources des Safer. Sous-équipées, elles peinent à remplir leur mission. Pour maintenir leurs finances en bonne santé, elles sont incitées à enchaîner les transactions et peuvent parfois perdre de vue leur objectif premier.

L'accaparement des terres par des grandes firmes survient au mauvais moment : un agriculteur sur quatre a plus de 60 ans. Dans les trois années à venir, 160 000 exploitations devront trouver un successeur. Tout est prêt pour un transfert massif. Qui seront les prochains paysans ? La terre agricole pourrait voir s'affronter des prétendants à armes inégales. À côté de Grasse, Chanel achète l'hectare à un million d'euros pour cultiver les fleurs qui entrent dans la composition de ses parfums. Quand le prix de la terre atteint de tels sommets, les jeunes agriculteurs ne peuvent pas suivre.

Au village, l'air a changé. L'industrie poursuit une logique d'exportation de produits standardisés. Une seule vision émerge. D'un bout à l'autre de la France, c'est la même espèce qu'on élève et la même variété qu'on cultive. Les produits agricoles empruntent les longues chaînes du commerce international. À l'inverse d'une production locale et diversifiée, l'agriculture des firmes n'est pas écologique.

Évidemment, c'est dérangeant. À l'heure où l'agriculture paysanne a la cote, une mutation plus discrète est en cours. Le but du livre *Hold-up sur la terre* est de contribuer à révéler une dynamique qui échappe à l'appareil statistique. Sur les 26,7 millions d'hectares que compte la France, les grandes entreprises en possèdent-elles 100 000 ou 1 million ? Personne ne peut le dire aujourd'hui. Il est temps que les décideurs politiques s'emparent du sujet pour que l'on puisse mesurer sa valeur statistique exacte.

Au fil des mois d'enquête, je me suis souvent confrontée à la difficulté d'accéder à l'information. Lorsque les portes sont fermées, il semble d'autant plus urgent de s'immiscer dans les rouages des transactions foncières. Car les nouveaux propriétaires fonciers font l'agriculture de demain. Qui sont-ils ? Dans quel intérêt investissent-ils ? À qui doivent-ils rendre des comptes ? Nous mangeons tous plusieurs fois par jour. Nous avons le droit de connaître les ressorts de ce que nous achetons.

Lucile Leclair

Article publié sur le site Reporterre le 11 février 2022.
https://reporterre.net/Les-industriels-se-jettent-sur-les-terres-agricoles

J'ai eu très vite cette certitude que l'on "vote avec sa fourchette"

24 mars 2022

Journaliste et autrice, Lucile Leclair s'intéresse à l'agriculture et aux paysans. Elle s'est penchée, pour son dernier ouvrage Hold-up sur la terre*, sur l'accaparement des terres agricoles en France.*

« Je suis une fille du Nord, la quatrième d'une tribu de six enfants à Calais. Une enfance pleine de moments partagés, de souvenirs de table chaleureux, de grands qui s'occupent des petits… Mes parents travaillaient beaucoup, nous n'allions pas au marché, mais il y avait tout de même une culture de la cuisine chez nous, notamment grâce à deux grands-mères excellentes cuisinières, dont une Bretonne qui nous a transmis la passion du beurre, des crêpes, du quatre-quarts et des crumbles à la rhubarbe.

Très tôt, j'ai eu la bougeotte, l'envie de nomadisme. Le journalisme était un bon alibi pour partir avec un sac à dos… J'ai fait des études de sciences politiques à Paris, je me suis passionnée pour l'agriculture. Je n'ai pas d'antécédents, pas d'agriculteurs dans ma famille. J'ai juste eu très vite cette certitude que l'on « vote avec sa fourchette », que le geste de manger n'est pas différent de celui de mettre un bulletin dans une urne. J'ai décidé d'aller comprendre et apprendre en rencontrant les paysans, en faisant avec eux. Écrire sur eux, raconter leurs histoires est venu ensuite. J'ai tout appris sur le tas.

Pour mon premier livre, j'ai rencontré des gens qui avaient changé de métier, d'infirmière à apicultrice, de fonctionnaire à maraîcher, de chargée de communication à éleveuse de brebis. Ces

personnes racontent à la fois l'époque et la vie qu'ils quittent, en formulant une certaine critique de la société moderne, mais parlent aussi du monde dans lequel ils arrivent. Si l'accès à la terre est souvent difficile, l'une des conclusions de ce livre est qu'il n'y a pas besoin de « gène agricole » pour devenir paysan.

Mon livre le plus récent porte sur l'accaparement des terres en France. Avant de commencer mon enquête, je pensais que c'était un phénomène qui ne se passait qu'au Brésil ou à Madagascar. Mais j'ai découvert que, depuis 2010, des milliers d'hectares de terres agricoles sont achetés en France, accaparés par des groupes industriels. Personne ne le voit – il n'y a pas d'enseignes au-dessus des champs, pas de marques dans les paysages –, mais c'est de plus en plus fréquent.

Or la terre est un organisme vivant, et, quand elle est gérée à distance par une entreprise, il n'y a plus de lien entre l'homme et la terre, plus de responsabilité ni de soin. Les agriculteurs qui autrefois étaient propriétaires sont relégués au rang d'exécutants. C'est souvent une solution de facilité, mais ce n'est pas forcément une fatalité.

L'année dernière, pour ce livre, je suis allée dans une dizaine de régions, et, dans le Nord, j'ai suivi l'affaire de la ferme Auchan. L'enseigne de grande distribution voulait reprendre des terres pour cultiver des légumes pour ses magasins, et tout un village a lutté contre le projet pendant un an, jusqu'à ce qu'il soit suspendu. C'est à cette occasion que j'ai rencontré Jean-François, un agriculteur céréalier qui militait contre la ferme Auchan.

Lire aussi Le fondant au chocolat, dit « l'indémoulable » : la recette de Lucile Leclair

J'étais chez lui avec d'autres paysans, et il a préparé son fondant au chocolat – un dessert archi-simple et délicieux. Il a dit : « *C'est l'indémoulable de Jean-François* ». Aussi indémoulable que lui dans son pays, finalement. »

Camille Labro

Article publié dans le journal Le Monde du 24 mars 2022.
https://www.lemonde.fr/le-monde-passe-a-table/article/2022/03/24/lucile-leclair-j-ai-eu-tres-vite-cette-certitude-que-l-on-vote-avec-sa-fourchette_6119003_6082232.html

HOLD-UP
SUR LA TERRE

LUCILE LECLAIR

Seuil

Reporterre
le quotidien de l'écologie

L'avenir des terres agricoles

Semaine « Agriculture paysanne »

11 mai 2022

Tandis que la moitié du territoire français est composée de surfaces agricoles, les « agriculteurs exploitants » ne représentaient en 2019 que 1,5 % de la population, soit environ 400 000 personnes. Ils étaient 1,6 million voici quarante ans ; ils seront à peine 200 000 dans moins de dix ans. Le calcul est évident : des surfaces plus vastes détenues par un nombre réduit d'agriculteurs et d'agricultrices.

*La journaliste indépendante Lucile Leclair enquête depuis une décennie sur les mutations du monde agricole. Après être allée à la rencontre de celles et ceux qui se reconvertissent et s'installent en suivant des pratiques alternatives (*Les Néo-paysans*), après avoir décrit l'intrication des épidémies d'origine animale avec l'élevage (*Pandémies, une production industrielle*), elle s'est penchée, dans Hold-up sur la terre, sur un phénomène grandissant concernant le foncier agricole : l'accaparement et la concentration des terres par de grands groupes industriels.*

La journaliste, notamment inspirée par le mouvement paysan international Via Campesina, entend bien faire réagir les instances qui réglementent l'attribution des terres agricoles : elles doivent enfin revenir à celles et ceux qui les travaillent. Premier papier de notre semaine consacrée à l'agriculture paysanne.

Ballast : *La guerre en Ukraine déstabilise les cours de nombreuses matières premières agricoles. Emmanuel Macron, à rebours de ses prises de position antérieures, a appelé à « produire plus » pour*

garantir la « sécurité alimentaire » du pays. On pourrait se croire dans les années 1960, au moment où la modernisation productiviste de l'agriculture est pleinement lancée…

Lucile Leclair : Ce qui me frappe, c'est la mutation d'une ferme en un centre de transformation lambda. J'ai le sentiment d'un retour en arrière, oui. Après un âpre combat, les agriculteurs sont devenus locataires des terres où ils travaillent, puis peu à peu propriétaires. Mais, désormais, l'arrivée de groupes industriels relègue l'agriculteur au rang de simple exécutant et remet en cause des victoires acquises par les générations précédentes. Sur les terres où j'ai enquêté, on n'a plus d'agriculteurs mais des ouvriers salariés qui sont sous la direction d'un groupe, comme dans n'importe quelle usine. Qui fait le plan de culture, qui décide des rations alimentaires pour les animaux ? C'est le groupe. Et c'est une disparition du savoir-faire pour l'agriculteur. Pourtant, il n'y a que le paysan qui connaît cet organe vivant qu'est sa terre. Quand elle est gérée à distance, il n'y a plus de lien ni de connaissance avec cette dernière.

Ballast : Les Néo-paysans *et* Hold-up sur la terre *montrent deux modèles agricoles dont l'ampleur grandit, mais qui s'opposent radicalement. Quelles réactions observez-vous l'égard de ces formes radicalement opposées ?*

Lucile Leclair : Il y a un sentiment partagé au sein de la population agricole concernant l'agriculture de firme. Les agriculteurs sont aussi les premiers bénéficiaires de l'arrivée de ces groupes. J'en ai rencontré certains qui préfèrent être salariés pour un groupe plutôt qu'indépendants, parce que quand au cadran de Plérin [*marché du porc breton qui fixe le prix pour le reste de la France, ndlr*], le cours du porc est à 1,10 euros, qu'on ne sait pas si on va pouvoir payer les aliments pour nourrir un élevage, on n'est pas tranquille. Depuis les années 1980, le taux d'endettement a été multiplié par quatre. Un agriculteur sur cinq vit sous le seuil de pauvreté… Il y a un malaise profond, accru par de lourds héritages. Je discutais il y a peu avec un agriculteur qui me disait que, symboliquement, pour passer au bio, il faudrait qu'il tue son père et son grand-père. Il y a aussi beaucoup de départs à la retraite. J'ai rencontré des agriculteurs qui arrivent à la fin de leur carrière, qui sont endettés et dont personne ne souhaite reprendre la ferme. Certains vendent discrètement leurs terres à des groupes, ce qui

n’est d’ailleurs pas simple à assumer. Dans ce contexte, on comprend que les groupes puissent paraître comme des solutions pour un monde dit « en crise ». Il y a quelques semaines, l’État a promis un plan de sauvetage pour l’élevage à hauteur de 270 millions d’euros pour éviter que les éleveurs ne cessent leur activité parce qu’ils sont en difficulté financière. Et concernant les céréales, l’actualité est parlante. Le cours du blé en novembre s’élevait à 284 euros quand aujourd’hui c’est 386 euros, donc une hausse de 25 %. Il y a de fortes incertitudes qui planent sur le marché des produits agricoles et ça se répercute sur le marché foncier. Qu’est-ce qui explique la cohabitation de ces deux modèles ? À mon sens, les conditions économiques actuelles et la difficulté de vivre du métier favorisent l’émergence de nouvelles formes d’agriculture — aussi contradictoires soient-elles.

Ballast : *Les portes des firmes se sont avérées plus fermées que celles des paysans et des paysannes rencontrés lors de votre premier livre…*

Lucile Leclair : C’est la première fois qu’une enquête de plus d’un an est conduite sur le fonctionnement du marché du foncier agricole, la place accrue des firmes dans ce dernier. Silencieusement, cette évolution se fait avec l’aval des pouvoirs publics. Il y a une vraie omerta sur le sujet. Ça fait une dizaine d’années que je travaille sur l’agriculture et je n’ai jamais rencontré autant de difficultés au cours d’une enquête — des agriculteurs prêts à témoigner qui au dernier moment se rétractent, l’État qui refuse de répondre à mes questions… C’est un sujet sensible, qui dérange. On assiste à une mutation du monde agricole et on ne le soupçonne même pas. Pourtant, le prix du foncier agricole a doublé ces quinze dernières années. On peut prendre un extrême : l’industrie du luxe achète des terres 150 fois le prix courant de l’hectare pour cultiver des fleurs à mettre dans des parfums. Est-ce qu’on est tous d’accord avec cette évolution ? Cette absence de débat me dérange, d’autant que la médiatisation est incomplète à son sujet. Il y a six ans, une affaire avait fait beaucoup de bruit : un industriel chinois avait acquis 1 500 hectares au sud d’Orléans, soit 25 fois la taille d’une exploitation agricole moyenne, pour cultiver du blé afin d’alimenter une chaîne de boulangerie en Chine. Les sociétés chinoises ont une politique d’acquisition de foncier dans le monde entier parce que leur sol est pollué. Pour garantir une approvisionnement sain, ils achètent des terres ailleurs. Si ces

affaires sont très frappantes et couvertes à juste titre par la presse, elles le sont de manière excessive car elles ne représentent en France que 2 % des achats. Ce sont des achats minoritaires dont l'importance invalide complètement le mythe d'envahisseurs étrangers. Le reste est fait par des sociétés ou agriculteurs français. C'est l'entreprise du coin, celle qu'on connaît, qui rachète le plus largement.

Ballast : *Là où des limites à l'expansion sont censées les prévenir, des quasi-monopoles se constituent dans certaines régions. Vous prenez l'exemple de la culture de fleurs dans la région de Grasse, de plus en plus gérée par Chanel, ou de celle du riz en Camargue. Les firmes importent leurs pratiques financières et de nouvelles formes de concentration jusque dans les campagnes…*

Lucile Leclair : Tout à fait. Et cette concentration est invisible. Au-dessus des champs, il n'y a pas de marque, il n'y a pas de chaîne. Ça n'est pas que dans une région isolée ou pour un type particulier de production : c'est partout. Je pense à la ferme Euricom en Camargue : les riverains ne savent pas à qui la ferme appartient, alors que c'est au premier vendeur de riz en Europe. La discrétion des firmes au moment d'acheter le foncier, parfois au moment d'exploiter, me fait dire que l'achat des terres n'est pas qu'une question patrimoniale, mais aussi éthique. En somme, on doit se demander quel avenir on décide pour le foncier agricole.

Ballast : *Alors que le nombre d'agriculteurs s'effrite (400 000 en 2019) et que leur âge moyen augmente (la moitié ont plus de 50 ans), comment expliquer que ces modèles industriels s'imposent ?*

Lucile Leclair : La terre a de tous temps été un enjeu parce qu'elle est synonyme d'indépendance alimentaire. L'accès à la terre a toujours fait l'objet de luttes. Le sens de mon enquête consiste à documenter ce qu'on peut apprendre de l'époque actuelle. Comment la terre se partage ? C'est une question fondamentale, intimement liée au modèle agricole dominant. La propriété est un premier nœud : c'est le propriétaire qui décide de ce qui est fait sur la terre. Les propriétaires fonciers sont donc les décideurs de l'agriculture de demain. Le droit de propriété reste au sommet de notre constitution, et c'est en défaisant ce lien qu'on va pouvoir récupérer de l'autonomie. À mon sens, la décision devrait revenir à un collectif beaucoup plus large, centré sur celui qui travaille plutôt que sur celui qui possède. Il y a quelques années, un agriculteur m'a

dit qu'il y a une densité de population équivalente au nombre d'hectares cultivés, en France. Selon lui, un agriculteur qui a 120 hectares devrait pouvoir discuter de l'usage et du modèle économique avec 120 personnes. Les riverains sont par exemple touchés par les pesticides, et en tant qu'habitante, je pourrais avoir un droit de regard sur la parcelle attenante. Un second nœud tient au manque d'implication politique. En France, les choses sont a priori bien faites. Une autorité est chargée de veiller à ce que les terres agricoles restent entre les mains des agriculteurs : ce sont les Safer, les Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural. Elles ont été créées en 1960. On sort de la Seconde Guerre mondiale, la population a connu la faim. Les difficultés d'approvisionnement ont amené une prise de conscience sur la nécessité de réguler le marché de la terre. On se dit alors que la terre n'est pas un bien comme un autre, qu'on ne peut pas la vendre à n'importe qui car c'est le réservoir de notre alimentation. Donc il faut qu'on puisse réguler ce marché de manière politique. Les Safer deviennent ainsi le bras armé du ministère de l'Agriculture. On est les héritiers de cette époque-là — il y en a aujourd'hui une par département.

Ballast : *Vous dites de la Safer qu'elles sont à la fois des assemblées et des gendarmes, qu'elles ont « tous les attributs d'un parlement pour partager le foncier – sauf la transparence ».*

Lucile Leclair : Est-ce que ces autorités jouent toujours leur rôle ? Selon moi, les Safer n'ont plus aujourd'hui suffisamment de contre-pouvoir, elles sont juges et parties. Lorsque j'ai demandé à Emmanuel Hyest, le président de la Fédération nationale des Safer (FNSafer), pourquoi son organisme autorise la vente de foncier agricole à des grands groupes, j'ai eu une fin de non-recevoir. Ces décisions doivent être prises dans la transparence et non de manière opaque, par une minorité. La politique de régulation est peu efficace alors même que l'outil de concertation est bon. Comment en est-on arrivé là ? D'abord, le manque de moyens juridiques. Certes, une grande loi foncière a été votée au Parlement en début d'année : il y a des avancées. Mais elles ne sont pas suffisantes. Les Safer ne sont pas à la mesure des évolutions. J'ai le sentiment qu'on compose avec des principes édictées au milieu du XXe siècle alors que le contexte économique d'exploitation des terres a complètement changé. Les Safer manquent aussi de moyens financiers. Elles ont d'abord été financées à 80 % par des

subventions publiques. Mais, à partir des années 1980, les subventions diminuent. Depuis 2017, l'État ne donne plus rien du tout (seuls 2 % des fonds sont publics et viennent des régions). Ce sont des instances qui ne sont pas riches et dont les financements proviennent majoritairement de commissions qu'elles touchent sur les ventes de terres. On est face à un conflit d'intérêts assez classique. C'est un modèle qui porte les germes d'un dysfonctionnement. Au départ, ces institutions ont été créées pour favoriser les agriculteurs et aujourd'hui on se rend compte qu'elles sont capables de vendre à un groupe industriel.

Ballast : *En manière de contre-pouvoir, peut-on imaginer l'inclusion de personnes qui ne sont pas issues du monde agricole dans ces institutions ?*

Lucile Leclair : Une des clés serait d'ouvrir les Safer, oui, pour garantir une transparence sur le marché des terres agricoles. Pourquoi ne pas prendre exemple sur un conseil municipal ? Des habitants pourraient venir discuter des enjeux politiques. Mais on ne peut pas s'en tenir à des pratiques individuelles, ce serait trop facile que de remettre la responsabilité sur des individus. Avec un discours culpabilisant on ne met personne debout. Il y a de tels poids lourds en face qu'il faut une gestion par l'État, un contre-pouvoir bien installé, avec des financements solides, pour contrôler le marché des terres. Sinon, c'est un laisser-faire qui, à long terme, nuit à la population. C'est au-delà de la Safer et de l'Europe que les habitants ont un rôle à jouer. Je donne l'exemple de Auchan qui, en 2018, a souhaité acheter des terres dans le nord de la France pour cultiver des légumes afin d'approvisionner ses magasins, ce à quoi se sont opposés des riverains. Pendant un an tout un village s'est mobilisé. Cet exemple montre que l'agriculture de firme n'est pas une fatalité, mais qu'il y a des enjeux de pouvoir qu'il convient de mettre en lumière.

Ballast : *Vous dites qu'à l'origine de ces institutions, la terre était considérée comme un objet particulier, à réguler. À vous lire, on observe une libéralisation du marché du foncier que l'on retrouve dans d'autres organismes – on peut penser à l'Office national des forêts (ONF), dont les missions se multiplient alors que le mode de financement dépend des ventes de bois effectuées chaque année. D'objet particulier, la terre est devenue une marchandise comme une autre…*

Lucile Leclair : C'est un parallèle intéressant – je ne connais pas assez le monde de la forêt pour aller plus loin. On pourrait aussi penser à l'éducation nationale, à l'hôpital public… Il y a une responsabilité nationale liée à la question foncière. Mais il y a aussi une responsabilité européenne. La Politique agricole commune (PAC) offre une enveloppe de 65 milliards d'euros chaque année à l'échelle de l'Union européenne. Cet argent est assez mal réparti entre les différents pays, et la France se trouve en être le premier bénéficiaire. Si leur principe est de soutenir les agriculteurs, ces aides sont aussi allouées aux groupes, aux firmes. En un sens, l'Europe finance une politique agricole sans agriculteurs.

Ballast : *La dernière réforme de la PAC n'a pas modifié le mode d'attribution des subventions, toujours définies par la surface agricole et non le travail effectué, l'usage des terres. Qu'en pensez-vous ?*

Lucile Leclair : Il faudrait supprimer la PAC. Comme vous le dites, ce mécanisme crée un revenu lié au capital foncier, non au travail. Comme pour toute aide publique, le problème de la subvention est sa conditionnalité. Si on n'applique pas les mesures de biosécurité, par exemple, les aides sont retirées. La subvention publique conduit les agriculteurs à un statut de fonctionnaire quant à leur revenu — 89 % des revenus des agriculteurs dépendent des aides —, mais absolument pas dans la pratique, où ils conservent tous les risques liés à leur statut et à leur activité. Supprimer la PAC permettrait de reconnecter les agriculteurs à une économie moins artificielle, en faisant en sorte que leurs revenus soient liés à la vente de leurs produits. S'il n'y avait pas de subventions, les agriculteurs vendraient à perte, certains plus que d'autres bien sûr. Pour beaucoup, il n'est pas possible aujourd'hui de vivre de cette activité.

Ballast : *Un autre pont peut être jeté entre les débuts de la modernisation de l'agriculture et le contexte actuel. Deux expressions sont omniprésentes dans le débat public : « sécurité » et « souveraineté alimentaire ».*

Lucile Leclair : On parle de souveraineté alimentaire mais on n'y est pas du tout. Le logiciel actuel est le même que dans les années 1960, fondé sur l'exportation. On se sert de l'agriculture pour équilibrer notre balance commerciale. Ces expressions ont été déchargées de leur force politique. Il faut inventer de nouvelles

propositions moins galvaudées. Quand on a travaillé sur les néo-paysans avec Gaspard d'Allens, une anecdote nous avait marqués. Une des personnes rencontrées nous avait dit du mot d'« installation », pour « installation agricole », que c'était un « *vieux mot* ». De nos jours on peut devenir paysan et s'installer pour cinq ans, dix ans, sur des temps générationnels plus courts. L'installation renverrait à la reprise de la ferme des parents, à une chape de plomb familiale. Avoir une acceptation plus souple de la notion d'installation agricole, du terme d'agriculteur serait dès lors bénéfique.

Ballast : *Un autre « vieux mot » revient fréquemment : celui de « paysan ». Dans* Le Paysan impossible *Yannick Ogor écrit que « ce mot-là renferme toujours une promesse, jamais accomplie, mais jamais épuisée ». En somme, un mot qui ne périme pas ?*

Lucile Leclair : Je partage complètement cette vision. Seulement, comment parle-t-on à des personnes qui sont très éloignées de cette sensibilité ? J'ai eu l'occasion de revenir dans mon lycée, à Calais, après que le premier livre a paru. J'ai demandé à deux classes de terminale ce que leur évoquait ce mot : les élèves ont ri ! Il faut aussi prendre ça en compte. Se réapproprier ce terme a quelque chose d'intéressant, pour surmonter l'insulte qui parfois y est accolée. Mais je me demande de plus en plus comment entrer dans des cercles très éloignés de ces considérations sémantiques, où les mots n'ont pas la charge qu'on leur donne habituellement ailleurs. Je pense qu'il y a beaucoup de discussions sur le milieu agricole qui sont éloignées des agriculteurs. Lorsque je présente mon travail, j'essaie toujours de le faire avec une agricultrice ou un agriculteur. On peut parler de sémantique ou de théorie mais il faut que ces termes soient incarnés. Il y a beaucoup de liens à réinventer : entre paysans et mangeurs, entre les paysans eux-mêmes… Les labels, par exemple, ont été créés parce qu'il n'y a pas de liens. On se repose sur des étiquettes. Mais les cahiers des charges ne seront jamais assez forts, ils sont sans cesse dépréciés. Il y a beaucoup de signaux allant dans le bon sens — par exemple une loi récente incitant les cantines à consommer une part de bio et de local —, mais ils sont loin d'être suffisants.

https://www.revue-ballast.fr/lavenir-des-terres-agricoles-discussion-avec-lucile-leclair/

S’organiser pour l’autonomie alimentaire [1/2]

Semaine « Agriculture paysanne »

12 mai 2022

L’agriculture industrielle a transformé nombre de paysans en opérateurs, dépendants des machines, des circuits commerciaux, du marché des semences et des engrais. Quelles alternatives imaginer et mettre en place ? Nous retrouvons l’association Triptolème dans le département du Morbihan, en Bretagne. Fondée par un groupe de paysans membres du Réseau Semences Paysannes, elle défend la sauvegarde de savoir-faire liés à la semence et au travail de la terre. Qu’il s’agisse de micro-activité ou de pluri-activité agricole, artisanale ou culturelle, ses participants travaillent, par la mise en réseau, à rompre l’isolement, à faciliter les échanges et à construire des solidarités locales. Depuis la production des semences jusqu’à la vente du pain, c’est l’autonomie alimentaire qui est visée. Nous avons suivi leur formation dédiée à de futurs boulangers-paysans. Deuxième volet de notre semaine consacrée à l’agriculture paysanne.

Des jardins ouvriers pris d’assaut par l’urbanisation, d’Aubervilliers à Besançon[17] ; l’écosystème fragile des zones humides dans le Marais poitevin mis en danger par la culture intensive du maïs ; des retenues d’eau artificielles à flanc de montagne qui, en de nombreux massifs, détruisent les prairies d’altitude ; des littoraux où l’on souhaite couler du béton pour attirer une clientèle fortunée : les exemples de contestation à

[17] Camille Marie et Roméo Bondon, « Des jardins urbains et du béton », *Ballast*, n° 11, 2021.

l'encontre de l'artificialisation des espaces ruraux ne manquent pas. Ces « *luttes foncières* » renvoient principalement à deux mouvements : « *celui des occupants contre les grands projets d'un côté, celui pour la sauvegarde des terres agricoles de l'autre* » [18]. Ce deuxième aspect est bien souvent occulté par l'ampleur et la bêtise des aménagements inutiles décriés. Qu'on adjoigne à la sauvegarde des terres tous les combats pour défaire les cultures et leurs produits de l'emprise du « *complexe agro-industriel* » [19] et le tableau sera complet. Comptons donc au sein de ce dernier la défense des semences dites paysannes [20], la réappropriation des techniques et technologies agricoles ou encore la revendication d'une gestion démocratique de l'attribution des terres. Voyons-y autant de fronts qui mobilisent de manière discrète, certes, mais continue, dans l'ombre d'un syndicat agricole majoritaire en phase avec le productivisme. Que ce soit de manière individuelle, à l'échelle d'une ferme ou d'un collectif, dans des organisations ou, ponctuellement, lors de manifestations, l'opposition se double bien souvent de projets alternatifs en rupture avec l'agriculture industrielle. En voici quelques uns. D'un bout à l'autre de la Bretagne, en retrait du littoral, des paysan·nes s'organisent pour contrer la solitude et retrouver une autonomie dans leur pratique, que l'industrialisation de la production agricole et de l'alimentation voudraient leur retirer.

Semences en partage

Ce dernier ne sert désormais plus qu'au cyclotourisme. Sa vocation a bien changé en deux siècles, autant que le paysage environnant s'est modifié : décidée par Napoléon pour des raisons militaires, sa construction ne s'est terminée que quarante années plus tard, contribuant à l'ouverture économique de la Bretagne. Les champs et les fermes sur ses bords témoignent des évolutions de l'agriculture bretonne. En ces lieux, au début du XXe siècle, on

---

[18] Collectif, *Des graines dans la pelleteuse – Rencontre 2016 des luttes foncières*, édition de la Dernière Lettre, 2016.

[19] Atelier paysan, *Reprendre la terre aux machines — Manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire*, Seuil, 2021.

[20] Les semences paysannes sont issues de populations végétales gérées par les agriculteurs et agricultrices, sélectionnées, triées et conservées avant d'être semées. Elles ont vocation a être réemployées après chaque récoltes et sont évolutives dans le temps, ce qui les distingue des semences industrielles.

exporte un blé moissonné et battu en commun et on garde le sarrasin pour son usage domestique ; on détient quelques animaux, vaches et cochons, pour travailler la terre ou se nourrir [21]. Au même endroit, cent ans plus tard, le blé est devenu rare dans les champs, le sarrasin fait partie du folklore local mais est majoritairement importé de Chine et les cochons sont désormais plus nombreux que les habitant·es de la région. Près de huit millions d'individus élevés chaque année et plus de treize millions tués dans les abattoirs locaux, tout cela dans des hangars d'où ne percent que les bruits de corps comprimés, les pieds dans les déjections qui se répandent sur le béton. En quelques décennies, une « révolution » pour qu'un nouveau « modèle » s'impose a considérablement modifié la géographie des lieux – ses conséquences désastreuses sont connues [22]. Dûment documentées, ce ne sont pas celles-ci que je cherche, mais plutôt les formes qui s'en distinguent et y résistent. Une recherche qui me conduit ce jour devant une vieille bâtisse, où l'on distingue par la fenêtre une dizaine de personnes attablées, échangeant confitures et idées. Sur la pelouse attenante, un four à pain maçonné occupe l'espace. Des ronces l'ont pris d'assaut. Un four à défricher – comme un signe. Depuis quinze ans, une formation itinérante est mise en œuvre chaque année par l'association Triptolème, dans le Morbihan, pour initier les participant·es au travail du blé, de l'engrain, du seigle ou de l'orge, du choix des semences jusqu'à la confection du pain.

Le pain.

C'est celui produit la veille que l'on me propose tandis que le petit-déjeuner se termine. J'avise une miche à demi-entamée sur la table de la cuisine, parmi la vaisselle et les boissons chaudes. « *On en est fiers* », affirme Stéphane en m'invitant à y goûter. Pour lui, la boulangerie est encore un horizon. À 55 ans, il entend réduire son activité de paysagiste pour se tourner vers la panification et la culture de céréales. Il suit des cours à distance pour passer le CAP d'artisan-boulanger en candidat libre. En matière de reconversion, il n'en est pas à son coup d'essai : coiffeur de formation mais

---

[21] Voir le témoignage sur le pays bigouden, dans le sud du Finistère, de Pierre-Jakez Hélias, *Le Cheval d'orgueil*, Plon, 1975 et la réponse de Xavier Grall, *Le Cheval couché*, Hachette, 1977.

[22] Voir, par exemple, les deux saisons radiophoniques du « Journal breton » de la journaliste Inès Léraud, ainsi que l'ouvrage de Yannick Ogor, *Le Paysan impossible — Récit de lutte*, éditions du bout de la ville, 2017.

autodidacte en tout, il s'oriente depuis trente ans au gré de sa curiosité. En témoigne, par exemple, la vingtaine de ruches dont il prend soin, qu'importe la quantité de miel récupérée lors de l'unique récolte annuelle. À l'image de celui de Stéphane, les parcours des participant·es sont plus hétérogènes que l'on pourrait l'imaginer : plusieurs ont quitté un emploi salarié de travailleuse sociale, qui pour s'installer en communauté, qui pour rejoindre un GAEC [23] déjà constitué, qui pour prendre part à un collectif agricole. D'autres, plus jeunes, bifurquent de la gestion technicienne à la pratique après quelques années d'agroforesterie ou de conseil auprès de gestionnaires d'espaces protégés ; d'autres, encore, sont déjà actifs sur des fermes et souhaitent ajouter la transformation à la production de blé ou, à l'inverse, tenter de cultiver à leur tour ; d'autres, enfin, sont chercheuses et sont venues de Belgique pour apprendre de la filière française. Toutes et tous ont en commun le désir de vivre des céréales, qu'il s'agisse de les étudier, de les cultiver, de les moudre, de les panifier ou de faire tout cela sur un même lieu.

Avec dans sa besace des sachets de graines, des livres et des panneaux explicatifs, Florent arrive de l'Anjou pour animer la journée. C'est là-bas, où la Maine rejoint la Loire, que se trouve la ferme où il travaille. Fils d'éleveur, passionné par les semences paysannes depuis qu'il a assisté il y a près de vingt ans à une formation sur ces dernières, Florent s'est investi dans Triptolème dès les débuts de l'association. Nombre d'études, en collaboration avec des chercheurs et des chercheuses indépendant·es ou avec des laboratoires de l'INRAE [24], ont été conduites sur ses parcelles ou avec les céréales qu'il a cultivées. Tandis que dans la cheminée ouverte un feu enfume en même temps que réchauffe la pièce, Florent alterne entre biologie, agronomie, anecdotes et prises de position. Durant toute la matinée, on déplie ensemble l'histoire des blés et de quelques autres céréales, depuis leur domestication il y a une dizaine de milliers d'années jusqu'à leur récente standardisation industrielle. On apprend à distinguer les

---

[23] Groupe agricole d'exploitation en commun. Forme de société civile agricole qui permet à des associé·es de travailler sur une même installation et de vendre une production commune.

[24] Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement. Organisme de recherche en agronomie issu de la fusion, en 2020, de l'INRA et de l'IRSTEA.

populations[25] des *variétés*[26] et à comprendre les processus de croisement et d'hybridation ; on se passe des grains de petit épeautre, d'amidonnier, de blés anciens et de sélections plus modernes. Les exemples viennent de partout en France mais aussi de Syrie, du Mali, d'Algérie, d'Angleterre. La table basse se charge des éléments de la journée au fur et à mesure qu'elle passe : dessus, les graines apportées par Florent, des cahiers plus ou moins fournis en notes et en schémas, des ouvrages sur l'histoire politique des semences [27], des manuels d'agronomie sur les céréales ou encore le dernier numéro de *Tchak*, une revue belge « *paysanne et citoyenne* ».

Une pause puis le déjeuner me permet d'en apprendre plus sur les participant·es. Cécile, animatrice dans une crèche associative, a souhaité approfondir ses connaissances techniques et se confronter à des modes d'organisation différents du sien. « *Un besoin de clarification* », dit-elle, l'a menée jusqu'ici. Elle a pu cultiver quelques ares à titre d'essai l'an passé et espère s'installer sous peu en tant que paysanne-boulangère. Un premier projet collectif a avorté. Ses associé·es, dont certain·es inspiré·es par la collapsologie, avaient l'autarcie plus que l'autonomie comme moteur. « *Moi, ça n'est pas la peur qui me motive* », rétorque Cécile. Tandis que l'on discute, Romane finit de prendre en note les remarques, de reporter les schémas dessinés par Florent, de récupérer quelques graines dans chacun des sachets présentés pour les scotcher sur les pages de son carnet — d'autres, séduit·es, suivront son initiative. Peut-être qu'un cours réussi devrait ressembler à ça : des matériaux donnés à explorer, à manier, des gestes spontanés qui font exemple, des questions qui restent ouvertes et ne trouveront de réponse que dans la pratique, plus tard. Dehors, je rejoins Lou, Céline, Jean-Louis et Jean-Michel. La première poursuit une thèse à Bruxelles sur la constitution d'une filière des semences jusqu'au pain en Belgique tandis que la deuxième, animatrice un temps, compte lancer une activité

---

[25] Une variété population est un ensemble d'individus hétérogènes, aux génotypes variés, qui sont sélectionnés par les agriculteurs et agricultrices dans leurs champs.

[26] Une variété est un type de plante obtenu par sélection – aujourd'hui essentiellement génétique – en raison d'une caractéristique donnée, dans le but de la privilégier.

[27] Parmi lesquels le suivant : Christophe Bonneuil et Frédéric Thomas, *Semences : une histoire politique – Amélioration des plantes, agriculture et alimentation en France depuis la Seconde Guerre mondiale*, Charles Léopold Mayer, 2012.

boulangère sur la ferme où elle travaille depuis plusieurs années maintenant. Jean-Louis, pour sa part, a décidé de quitter son poste de biologiste pour s'essayer à la culture sur un espace-test octroyé par la fondation Terre de Liens. Jean-Michel, lui, construit patiemment sa future meunerie-minoterie, où les trieuses et les silos devraient côtoyer les pressoirs pour fabriquer de l'huile de lin, de chanvre ou de colza.

On reprend. L'après-midi est consacrée à l'agronomie. Pour celles et ceux qui ont des carences en chimie des sols et en rotation des cultures, ça se corse. Pour d'autres, c'est l'occasion d'approfondir des expérimentations menées en plein champs, d'en valider ou non le principe. Élise, titulaire d'un BPREA [28] et déjà investies dans un projet agricole, s'enquiert des associations qu'elle peut composer entre les semences sur ses parcelles, afin d'enrichir la terre et de la préparer aux cultures de céréales. À elle comme à chacun, Florent répond avec entrain et précision. Si le seigle a besoin d'un période de froid pour monter, certaines céréales craignent le gèle ; le trèfle blanc et le lotier préparent un sol fertile pour le blé, tandis que, selon l'humidité ou l'aridité du terroir, la lentille et la luzerne peuvent être recommandées. Florent prévient : « *Dès qu'on fait des associations de cultures, ça rajoute potentiellement des ennuis.* » Mais les avantages sont nombreux et les rotations permettent de stabiliser dans le temps les rendements attendus. Florent conclut : « *Si vous n'êtes pas éleveur, vous avez quand-même un élevage : la terre, les petites bêtes du sol.* » Un substrat qu'il faut apprendre à connaître pour éviter les mauvaises surprises et faire advenir les bonnes. Si le formateur paraît incollable sur les propriétés de ses terres, il n'a pas fini de faire évoluer ses pratiques. Un blé de qualité dans un champ ne le sera pas nécessairement une fois pétri, cuit, puis en bouche. La perspective de voir Céline, son associée, panifier ses farines sur la ferme, devrait lui permettre d'améliorer les populations en vue des qualités nutritionnelles et gustatives.

À l'inverse de ces pratiques, l'industrie agro-alimentaire, elle, privilégie des farines riches en protéines, à forte teneur en gluten, mieux à même de résister aux pétrins mécaniques, à la congélation et à la surgélation. Pourquoi décide-t-on de la prééminence d'un type de croisement sur un autre ? Quelles caractéristiques ont été recherchées pendant des décennies par des paysan·nes, en fonction

[28] Brevet professionnel responsable d'entreprise agricole.

de leur région d'origine, et quelles sont celles qui attirent aujourd'hui les semenciers ? À la dénomination usuelle de « blés modernes », Florent dit préférer « *parler de blés industriels parce qu'ils ont répondu à l'industrialisation dans les champs et à l'industrialisation de la filière pain* ». Les croisements menés dans les champs de manière empirique, sur un grand nombre de générations, ont été remplacés par une sélection génétique pour favoriser des caractères résistants à l'industrialisation de la transformation agro-alimentaire. En somme, on assiste depuis un siècle à « *une course en avant des sélectionneurs* », que la génétique accélère radicalement. Pour contrer cette standardisation, la « diversité cultivée » est le maître-mot de Triptolème. On quitte la bâtisse pour les parcelles de Julie, paysanne-boulangère de la commune et membre de l'association. On emprunte une petite route, puis un chemin creux. Un chien, puis une chèvre, nous accompagnent quelques mètres. En haut d'un talus, on distingue les pales paresseuses d'une éolienne et, en contre-bas, les champs. À première vue, on peine à différencier les semis de blé, d'orge et de seigle. Les brins lèveront dans les semaines à venir. Pour l'heure, un tapis de verdure recouvre le sol à cinquante centimètres de hauteur. Des panneaux nous renseignent en indiquant la nature des plantations devant chaque rang : Redon, Agora, Alauda, Chant d'amour… Autant de populations à l'histoire et aux caractéristiques uniques. Julie et Florent prennent le temps de détailler les particularités de chacune. Ce dernier conclut : ce sont là des blés « *pirates* » ou « *rebelles* », des semences n'ont pas vocation à être captées, puis dénaturées, par l'industrie.

Rechercher l'autonomie

On retrouve Julie et son compagnon, Florian, quelques jours plus tard.

Cette fois, nous ne sommes plus auprès des cultures mais dans leur ferme, celle du Grand clos Maen Ki. Des oies montent la garde et pincent sans distinction les mollets des passant·es. C'est Antonin, l'un des trois enfants, qui m'accueille. À 8 ans, il est visiblement habitué aux visites. Il me renseigne sur le nom des trois chats qui habitent les lieux en croquant des grains de blé. Puis le voilà qui part à la recherche de l'un d'eux, passant du fournil à la salle de classe attenante, de celle-ci à la meunerie-minoterie, de cette

dernière à la chèvrerie, d'un pré à un autre. Avec lui je découvre l'espace. Julie nous rejoint et précise l'histoire du lieu : alors que les bâtiments avaient été construits patiemment, principalement avec des matériaux de récupération, un incendie a ravagé l'ensemble de la ferme à l'exception des habitations. Il a fallu prendre acte, puis tout reconstruire – les nouvelles installations, majoritairement en bois, impressionnent. Les participant·es à la formation arrivent peu à peu, s'installent dans le fournil et découvrent, émerveillés, les éléments qui le composent. Dans l'entrée, des livres techniques et politiques sur les semences ou le pain occupent un meuble à côté d'un bac lourd de grains dans lequel on plonge volontiers une main. Puis, l'espace se partage entre un immense four en métal noir, chauffé indirectement par un foyer alimenté en bois – tout le combustible, nous apprend-on, est coupé sur les terres environnantes – et une longue table sur laquelle ont été disposés des bannetons remplis de farines distinctes. Derrière, sous des fenêtres donnant sur les prés, divers rangements, une table de travail et, surtout, un pétrin en bois sur lequel Julie s'attarde longuement. Mais, avant d'y plonger les mains, la boulangère invite l'assemblée à se bander les yeux pour commencer par une analyse sensorielle des farines qui seront utilisées pour la fournée du jour. Les farines sont humées, touchées puis goûtées à l'aveugle pour tenter d'en reconnaître certaines ou, plus simplement, constater leur grande diversité.

On passe de la table au pétrin. Une puis plusieurs paires de mains mélangent en chœur. Tout le monde doit y passer. La farine, rejetée sur les bords, est peu à peu intégrée à l'eau, au sel et au levain. Laura, en stage pour plusieurs semaines sur la ferme, récupère un échantillon de poids égal qu'elle met dans des récipients similaires. Le but : observer la manière dont les pâtes poussent, la force des farines, la structure alvéolaire des différents essais. Au sein de l'association Triptolème, une recherche artisanale et indépendante fait partie du quotidien des membres. La pratique boulangère de Julie n'y perd toutefois pas en spontanéité. « *Le métier de paysan m'apprend à faire avec ce qu'on a* », assure-t-elle. Son parcours en témoigne. Avant de s'installer définitivement dans le Morbihan, elle a longtemps boulangé de manière itinérante avec un four mobile, monté sur une remorque. Des années qui lui ont appris à se passer de balance, de thermomètre, de seau gradué. Elle a dû s'adapter à

une hygrométrie et à des températures variables, qui influencent grandement l'hydratation des pâtes et les temps de pousse.

Ce matin, les mains nombreuses et la chaleur de la pièce aidant, les mélanges lèveront vite. Ils nous laissent toutefois un temps suffisant pour étaler une pâte à pizza au levain préparée le matin même, la garnir et l'enfourner. La nourriture en bouche n'arrête pas les discussions : au contraire. Pascal explique sa reconversion depuis son métier d'entraîneur de tennis, l'esprit compétitif qui l'a peu à peu lassé, puis l'école de boulangerie où il a appris à travailler à la levure et avec des machines. À côté de nous, Élise et Lou commentent la recrudescence de chaînes de boulangerie dans les zones commerciales, jusque dans le cœur des villes, et déplorent que certain·es boulanger·es-paysan·nes fassent jouer la concurrence entre eux. Certains s'apparentent plus à des entrepreneurs qu'à des artisans. Au moment de faire un premier bilan, beaucoup des participant·es s'avouent déstabilisé·es quant à leurs projets futurs. Aucun·e des intervenant·es ne travaille de la même manière ! À l'image des céréales utilisées, la standardisation n'est pas de mise ici. Pour Najet, les informations accumulées ont besoin de décanter et, surtout, d'être testées : « *Il faut que je mette en pratique ce qu'on a entendu. Pour le moment, c'est encore assez abstrait.* » Si la quadragénaire s'est occupée de la fourniture en pain pendant une année dans un cadre communautaire, les méthodes observées cette semaine n'ont rien à voir avec celles qu'elle a pratiquées jusqu'à présent. Un bouillonnement fertile pour le lieu d'insertion sociale par l'agriculture et la boulangerie qu'elle souhaite monter dans la Drôme. On nous appelle à l'intérieur. On s'y active de nouveau. Le couvercle du pétrin le recouvre désormais à demi et sert de plan de travail sur lequel diviser, peser et façonner les pâtons pour qu'ils reposent dans leur forme définitive. Julie montre sa manière de faire, imitée ensuite par l'ensemble du groupe, bien que chacun ait déjà appris, ailleurs, des techniques différentes.

Une heure plus tard, tandis qu'une trentaine de kilos de pain prend forme et cuit dans le four, Florian nous rejoint pour prendre la suite de la formation. Ce dernier, « *fanatique de l'empirisme* » et « *paysan polymorphe* » selon ses mots, a grandi auprès de parents boulanger·es en Vendée. Très vite, ce sont les machines qui l'ont intéressé. En particulier d'anciens modèles qui, pour lui, avaient déjà les mêmes atouts que les plus récents – une carte-mère en

moins. On précède Florian dans la grange où il a installé son atelier de meunerie-minoterie. Sur l'un des murs, derrière la trieuse, une affiche représentant Louise Michel, drapeau rouge flottant dans son dos. Contre la paroi opposée, d'étranges cubes en contreplaqué occupent toute la longueur du hangar. Des silos, construits aussi simplement que possible. À l'instar de ces réservoirs à grains, l'ensemble de l'installation a été pensée et élaborée par Florian. Le fonctionnement de l'antique trieur à grains alvéolaire, des moulins conçus selon les plans des frères Astrié [29] ou de la mécanique acheminant le grain vers les silos lui sont connus — et pour cause : Florian a assisté à la conception de toutes ces machines à moins qu'il ne les ait lui-même construites ou réparées. Certaines ont été récupérées dans de vieilles fermes où chez d'anciens meuniers, d'autres ont été adaptées spécifiquement à ce type d'installation privilégiant de petits volumes.

Depuis le fournil attenant, Julie nous appelle : elle s'apprête à défourner. On quitte un atelier pour un autre. Là, elle racle la sole de sa pelle une dizaine de fois pour aller chercher les miches brûlantes. Quelques coups de l'index replié, comme pour frapper à une porte, indiquent si le pain est cuit jusqu'en son cœur. La croûte sonne creux : la cuisson est terminée. « *Vous allez pouvoir les sentir et les écouter* », lance Julie en s'activant. Ses mots ont été devancés. Plusieurs nez sont déjà postés au-dessus des miches et le double d'oreilles prêtent attention aux craquements de la croûte. On commente les couleurs contrastées dues au poulard, une espèce proche du blé dur habituellement utilisée pour faire de la semoule ou des pâtes. Malgré l'envie, on se garde d'y goûter : plusieurs heures de ressuyage sont nécessaires pour que l'humidité s'échappe et que le pain soit définitivement prêt. Le groupe repart avec quelques miches qui garniront la table, mais serviront aussi de point de repère pour juger le temps de séchage ou comparer les différences de goût et de texture avec les autres pains confectionnés durant la semaine. Jean-Michel se charge d'emmener le reste de la fournée à une épicerie solidaire. Le lendemain, les douze camarades seront en autonomie pour élaborer la fournée durant laquelle ils sont censés appliquer les apports des derniers jours. Gageons qu'ils sauront s'accorder.

---

[29] Moulins de petite taille inventés par Pierre et André Astrié, particulièrement adaptés à la meunerie artisanale. Ils sont constitués d'une meule en granite qui déroule le grain plutôt qu'elle ne le broie.

Roméo Bondon
Étudiant en géographie, historien amateur et amateur d'histoires.
Il a publié *Le Bestiaire libertaire d'Élisée Reclus* (ACL, 2020)
et a coordonné avec Elias Boisjean *Cause animale, luttes sociales* (Le Passager clandestin, 2021).

L'auteur tient à remercier l'association Triptolème, l'Atelier paysan, ainsi que les participants et les participantes rencontrés durant les événements pour leur accueil et leur enthousiasme durant les échanges.

https://www.revue-ballast.fr/sorganiser-pour-lautonomie-alimentaire-1-2/

S'organiser pour l'autonomie alimentaire [2/2]

Semaine « Agriculture paysanne »

13 mai 2022

Pour indispensables que soient les expérimentations locales à l'agriculture productiviste, ces pratiques ne sauraient, à elles seules, contester le modèle dominant. C'est donc à la généralisation de l'agroécologie et à un changement de modèle agricole et alimentaire radical que travaille l'Atelier Paysan. Cette coopérative défend son Manifeste sur les routes de France depuis sa parution, en mai 2021. Nous avons retrouvé deux de ses auteurs dans le Finistère, ainsi qu'une centaine d'intéressés – paysans, militants ou simples curieux – à la faveur d'un rassemblement dans une ferme collective. Un week-end de discussions, d'ateliers et de conférences : reportage.

Solutions collectives

La route, imbibée de pluie et de brume, s'élève avec le relief. Je gagne les hauteurs du très vieux Massif armoricain, ses landes et

son granit qui affleure entre les pousses brunes et rousses des graminées. Le jaune de genets rend criard celui du colza, seule culture en fleur à ce début de mois d'avril. Je passe l'un des cols peu élevés de la région. Au bord d'un lac, en contre-bas, des bâtiments attirent le regard. C'est le site nucléaire de Brennilis, où se trouve l'ancienne centrale des Monts d'Arrée, en démantèlement depuis des dizaines d'années. Après une dizaine d'années d'exploitation à titre expérimental, les réacteurs ont dû être arrêtés. Les déchets produits alors, eux, n'ont pas fini de perdurer. Je quitte la départementale pour une route plus étroite. Au détour d'un virage, des dizaines de véhicules annoncent un rassemblement. La nature des autocollants et du flocage de certains fourgons renseignent sur la teneur de celui-ci. Depuis novembre 2021, L'Atelier paysan, une « *coopérative d'autoconstruction* », organise deux journées de rencontres chaque mois autour de l'ouvrage collectif *Reprendre la terre aux machines*. Livre au sous-titre bienvenu : *Manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire*.

C'est une ferme collective de la commune de Commana, au cœur du Finistère, qui accueille la cinquième édition de ces discussions. Un peu de retard nous amène à entrer dans une salle déjà réchauffée par les voix de participant·es enthousiastes. Environ quatre-vingts personnes venues de toute la Bretagne se déplacent au gré des indications d'Hugo, salarié de l'Atelier paysan, à l'initiative de ces rencontres. Les groupes se font et se défont en fonction du lieu d'origine ou de l'activité exercée. Des maraîcher·es en cours d'installation et des éleveurs à la retraite s'aperçoivent qu'ils sont voisin·es ; des collectifs venus de Brest rencontrent ceux arrivés de Rennes ; des militant·es antinucléaires, des faucheurs et faucheuses volontaires s'enquièrent des élaborations pour une Sécurité sociale de l'alimentation [30]. En somme, on piétine gaiement, dans un brouhaha qui témoigne d'un désir commun de partager son expérience. Jean-Claude, ancien éleveur, figure historique des luttes paysannes en Bretagne et coanimateur des rencontres, donne de la voix pour que le bruit retombe. Hugo reprend la main. Afin de lancer les discussions, deux questions sont abordées successivement. À l'écoute de la première, l'assemblée se coupe en deux en fonction de son accord ou de son désaccord avec

[30] Pour plus d'information, voir Laura Petersell et Kévin Certenais, *Régime général — Pour une sécurité sociale de l'alimentation*, Riot éditions, 2022.

la proposition : pour changer le monde, doit-on d'abord se changer soi ? Les arguments s'enchaînent pour tenter de convaincre l'autre camp. L'un note que les plus actifs et actives politiquement sont aussi, souvent, celles et ceux qui font passer le collectif avant toute chose, tandis qu'une autre avance qu'on ne peut dissocier les deux niveaux d'action. Puis, à l'écoute de la seconde proposition, deux groupes se reforment et une même division s'opère : la valeur d'une technologie dépend-elle des usages que l'on en fait ? Action individuelle, organisation collective, valeur et usage d'une technologie appliquée à l'agriculture : voilà trois points sur lesquels reviendront Jean-Claude et Hugo tout le long de la matinée. L'un et l'autre ont participé à l'écriture de *Reprendre la terre aux machines*, livre qu'ils proposent d'arpenter quelques heures durant.

Le premier témoigne de son parcours. Issu d'une famille ouvrière militante où « *la droite était le Parti socialiste et la gauche le Parti communiste* », Jean-Claude a quitté la ville et sa profession de couvreur au début des années 1970 pour, dit-il, « *s'échapper de la condition prolétaire* » et « *refuser l'industrialisation de la vie* ». À tout juste 20 ans, le voilà qui conduit quotidiennement quelques vaches dans la campagne bretonne, et ce pour les quarante années à suivre. Une activité agricole qui s'est vite doublée d'un infatigable militantisme : vente directe pour se défaire des intermédiaires, constitution du premier réseau d'agriculture biologique dans le Finistère [31], marché de plein vent aux pieds des barres HLM de Brest… L'homme nous rassure : il n'est pas un général faisant état de décorations pour service rendu. Car il le rappelle : malgré les initiatives, l'échec collectif est patent. Face à une insécurité alimentaire croissante pour un grand nombre de Français·es, à une détérioration de la qualité des produits, l'agriculture paysanne fait figure de niche intéressante, certes, mais en rien capable de faire vaciller soixante-dix ans d'industrialisation. Hugo rebondit : « *Ça n'est pas avec la création de l'Atelier paysan que John Deere* [marque spécialisée dans les machines agricoles, ndlr] *recule.* » Malgré les rires, le constat d'impuissance est amèrement partagé. Une dépossession en cours depuis plus d'un demi-siècle.

[31] On distingue *le* bio, qui fait référence au label Agriculture biologique (AB) et à son cahier des charges, de *la* bio, qui correspond à l'éthique, aux pratiques et aux valeurs partagées par les adeptes d'un mode de culture particulier.

Sur un rythme soutenu, l'histoire de la modernisation agricole française est passée au crible. Si les notions d'économie semblent à certain·es un peu ardues, le développement convainc sans peine une assistance déjà conquise. Une piqure de rappel, chiffres à l'appui, ne fait jamais de mal. Les grandes dates de la modernisation agricole sont passées en revue et les principales institutions sont détaillées. Puis critiquées. La PAC, notamment, est décrite comme « *une subvention à la baisse des prix* » — PAC qu'il faudrait supprimer, nous a dit cette même semaine la journaliste Lucile Leclair. Si la plateforme « Pour une autre PAC » tente d'insuffler des idées neuves au sein d'une institution obsolète, la nouvelle mouture reconduit les standards d'une agriculture industrielle qui se teinte se vagues reflets verts. Hugo résume : la modernisation agricole a été justifiée par une recherche de l'abondance alimentaire. Et la production est abondante, c'est vrai, comme sont abondants les produits jetés, impropres, parfois gaspillés dans le seul but de faire monter le cours d'une marchandise. En somme : une contradiction propre au système capitaliste. Une impasse.

Mais des solutions existent. Pour Hugo, elles se déclineraient en « *un grand mouvement social* » à même de « *contrer l'escalade technologique* » dans le monde agricole et sur ses bords. Des mécanismes de mutualisation et de socialisation sont convoqués pour rendre envisageable une transformation à l'échelle d'une région, voire d'un pays entier. Mais, pour cela, il convient de « *ne plus raisonner en économie ouverte* » — des propos en bute avec le marché des matières premières agricoles, régi pour les céréales et oléagineux par des transactions boursières depuis Chicago. Des propos, aussi, qui prendront tout leur sens quelques semaines plus tard lorsque, sur le pont supérieur d'un ferry quittant Dublin pour Cherbourg, le bruit des vagues et des oiseaux sera étouffé par les meuglement de centaines de veaux. Sur le pont inférieur, des bétaillères stationneront en effet le temps d'une nuit avant de reprendre la route vers l'un ou l'autre des pays du continent. Il est possible de laisser ces animaux quarante-huit heures ainsi, me renseignera-t-on — misères d'une loi acquise au libre-échange.

Renouveau paysan

La plénière laisse place à des ateliers. L'un est consacré aux alternatives locales, celles qui prennent racine dans cette partie de

la Bretagne. Mais, avant qu'on n'échange les tuyaux et les bons plans des environs, ce sont des situations difficiles qu'on entend. Cela fait deux ans que Gaël, grand trentenaire à la barbe fournie, cherche avec sa compagne quelques hectares dans sa commune du Finistère pour y faire pâturer des brebis. Mais des terres, il n'y en a pas, qu'elles soient déjà occupées ou que le système d'attribution ne privilégie pas des projets comme le leur. Les tommes et les fromages frais que produisent les deux paysan·nes ne répondent pas encore aux critères d'homogénéité que la standardisation a généralisés. Dans l'attente, certains client·es se lassent, tandis que des ami·es persistent et encouragent. Fatigué·es par tant d'obstacles à leur installation, les acolytes ont décidé de sortir des clous. Ils organisent désormais un « *marché clandestin* », explique Gaël, en un lien de rencontre non-déclaré où les produits sont vendus à prix libre. À ces mots, on pense spontanément aux « non-marchés » de Notre-Dame-des-Landes, de Bure ou d'ailleurs, comme on songe aux « marchés rouges » des squats urbains où des denrées récupérées sur les étals sont offertes aux plus défavorisés. On se dit que les ventes doivent être joyeuses et bien vivantes dans ce coin reculé de la Bretagne. Gaël poursuit et tempère : « *On a la double casquette. On vit dans la précarité, donc on consomme dans la précarité.* » Les images festives se brouillent, remplacées par la brume des frais, des freins, des dettes. Lui et sa compagne ne s'en sortent pas.

Une fois quittée l'effervescence militante, les modes de vente alternatifs disent souvent autre chose de la production et de l'alimentation : la difficulté de s'installer en tant que paysan·ne sans un apport financier important, l'étroitesse des dispositifs mis en œuvre pour faciliter les nouveaux et les nouvelles venu·es dans le monde agricole, la solitude dans des communes où cohabitent des micro-fermes, des exploitations industrielles et de grandes entreprises agro-alimentaires. Non loin du marché clandestin, sur une commune voisine, un hangar rutilant vient d'être construit. Pour Alain, paysan des environs, la découverte du nouveau bâtiment a été « *un grand coup dans le ventre* ». Il s'explique :

> « Ce marché-là, il a été lancé par deux producteurs de porcs et de vaches allaitantes conventionnelles sur des champs en bio – car c'est aussi ça, la bio. Ils n'étaient pas allés assez loin dans leur démarche. Ils se lancent dans la production fermière : leurs cochons industriels, ils vont le vendre comme un produit fermier. »

L'indignation est évidente, le découragement proche. Alain conclut :

> « Moi j'étais producteur pour faire mon salaire ; eux, c'est pour faire du capital. »

Une même tension vécue au quotidien se répercute dans les mots échangés. Christophe, maraîcher et cultivateur de plantes médicinales au regard lavé par le soleil, rappelle que « *quand on est en précarité on met énormément d'énergie dans la ferme et on n'a pas le temps pour le réseau* ». S'il ne peut guère participer aux réunions après une journée de travail, il a à cœur de proposer des sessions de jardinage dans des quartiers de Brest. Quelques chaises plus loin, c'est au tour de Sandrine de prendre la parole. Éleveuse de chèvres sur un espace conventionné par le Parc naturel régional d'Armorique, elle ne tient pas à produire plus que ce que le petit troupeau qu'elle laisse pâturer sur de larges espaces lui apporte. Mais, là encore, l'arbitrage entre un minimum vital pour soi et un prix bas est difficile. « *J'ai calculé mes coûts de production et je me suis aperçue que ça n'était pas accessible* », déplore-t-elle, la gorge serrée. À ces difficiles constats, certain·es opposent des positions qui rassurent, à même de passer de la culpabilité à la colère. Et, en colère, un maraîcher dit l'être « *parce que je n'arrive pas à nourrir tout le monde* ». Néanmoins, ce dernier refuse de trop réduire le prix de vente de ses produits. Lui et ses associé·es sont payés au Smic horaire, un salaire qui lui paraît juste pour le travail effectué. « *J'aimerais que les gens comprennent que ce qu'ils mangent est subventionné* », ajoute-t-il, faisant référence au prix d'achat des produits inférieur à leur coût de production sur les marchés alimentaires. Les expériences ricochent les unes sur les autres et, peu à peu, la camaraderie chasse pour un moment les obstacles quotidiens.

Olivier, animateur d'une « *librairie rurale et politique depuis près de dix ans* » dans le département, témoigne de sa gratitude pour les personnes ayant partagé leurs difficultés ; Renaud insiste sur l'importance de conserver des terres vivrières au sein même de fermes productives pour la vente — le collectif dans lequel il s'inscrit a décidé de laisser trois hectares libres afin qu'avec « *un peu de terre et beaucoup de temps* » la ferme et des voisin· nes puissent subvenir en partie à leurs besoins. De temps en temps, Hugo, passant d'un atelier à un autre, intervient parfois pour

tempérer : la plupart des souhaits exprimés « *à l'échelle d'une ferme ne sont pas atteignables* ». Pour lui, il est « *de salut public* » de diffuser cette idée. Allant plus loin, il rappelle que « *c'est le propre d'une idéologie réactionnaire que de transformer un problème socio-économique en une responsabilité individuelle* ». Une militante venue de Rennes rebondit : à l'échelle de sa ville, elle participe à des récupérations de nourriture pour approvisionner des lieux de lutte, des squats, des cantines… Elle conclut : « *Le but n'est pas de nourrir les pauvres mais d'éradiquer la pauvreté. Donc il faut soutenir les luttes de transformation sociale.* » Un même élan saisit les participant·es. L'atelier touche à sa fin mais les discussions continueront longtemps encore.

*

La journée d'échanges et de débats s'achève en même temps que la pluie s'arrête. Toan me désigne un point indistinct au-dehors – rien d'autre que le jeu de la lumière sur les flaques et les arbustes imbibés. On quitte ensemble la promiscuité joyeuse de la salle. Autour de la ferme, la bâche opaque d'une serre, dissimulées par des genêts et des trognes, flotte dans le vent. Plus loin, des vaches paissent tandis que les arbres s'égouttent de la récente averse. Toan est installé à Douarnenez, près de la pointe du Raz, l'une de ces extrémités géographiques qu'il dit aimer découvrir. S'il n'est pas lui-même investi dans le monde agricole, sa curiosité l'a conduit à participer aux deux journées organisées par l'Atelier paysan. Des ami·es maraîcher·es l'ont quelque peu familiarisé avec les cultures, mais pour l'heure, c'est la réparation de vélo et la soudure qui l'occupent. On se tait un moment pour profiter du soleil avant qu'un nuage ne le cache de nouveau. Après un regard pour la cuisine collective et un autre pour un hangar attenant, Toan reprend :

> « Ce que je cherchais dans les squats, je le trouve maintenant dans les fermes. »

Je souris. L'autonomie, la débrouille, l'entraide, la camaraderie : autant d'aspects reconnus l'espace d'une semaine dans les mots et les pratiques de paysan·es de tous âges, de militant·es en bute avec l'industrialisation, de salarié·es déboussolé·es en quête de sens. Comme le suggère un livre récent [32], cette « condition paysanne »

[32] L'Observatoire de l'évolution, *Manifeste pour l'invention d'une nouvelle condition paysanne*, L'Échappée, 2019.

que certains sociologues[33] ont cru disparue persiste et se renouvèle sous d'autres formes, avec des soutiens qui excèdent le seul milieu agricole. Je songe à cet objectif repris par l'Atelier paysan à la Confédération paysanne : un million d'agriculteurs et d'agricultrices installé·es dans les dix années à venir. Espérons que les moyens pour réaliser un tel souhait seront trouvés, qu'il faille pour cela bloquer des semenciers industriels, semer sauvagement dans des parcelles en cours d'urbanisation où, simplement, en travaillant la terre pour soi et pour les autres.

Roméo Bondon
Étudiant en géographie, historien amateur et amateur d'histoires.
Il a publié *Le Bestiaire libertaire d'Élisée Reclus* (ACL, 2020)
et a coordonné avec Elias Boisjean *Cause animale, luttes sociales* (Le Passager clandestin, 2021).

L'auteur tient à remercier l'association Triptolème, l'Atelier paysan, ainsi que les participants et les participantes rencontrés durant les événements pour leur accueil et leur enthousiasme durant les échanges.

https://www.revue-ballast.fr/sorganiser-pour-lautonomie-alimentaire-2-2/

[33] Au premier desquels Henri Mendras, *La Fin des paysans*, Babel / Actes Sud, 1992 (1967).

Quand l'industrie rachète la terre

12 mai 2022

Les terres agricoles recouvrent la moitié du territoire français. Ressources convoitées depuis toujours, elles font l'objet de luttes entre agriculteurs, mais pas seulement : elles sont aujourd'hui menacées par des industries désireuses de maîtriser les matières agricoles. Avançant à bas bruit, elles posent une nouvelle question pour la campagne : assiste-t-on à un accaparement qu'on croyait réservé aux pays de l'hémisphère Sud ?

Depuis le début de la guerre opposant deux gros producteurs de céréales, les cours de l'huile, colza, blé ou maïs ont atteint des taux record. Des droits exceptionnels pourraient être accordés aux agriculteurs français, pour leur permettre d'utiliser les terres obligatoirement au repos. « La Commission va proposer d'adopter une suspension (des règles), afin qu'on puisse utiliser ces terres pour la production protéinique, car il y a évidemment un manque de nourriture pour les élevages » a indiqué à l'AFP le commissaire européen à l'agriculture Janusz Wojciechowski.

Il faut se représenter la terre comme le réservoir alimentaire du pays. Lorsque les incertitudes politiques se multiplient, le foncier agricole apparaît sous une lumière un peu plus crue. La terre, essentielle et stratégique, est gouvernée d'un peu plus près. Mais à qui revient-elle ? Depuis une dizaine d'années, la terre attire les grandes entreprises. Après avoir avalé la transformation des produits agricoles et la distribution, elles investissent la production agricole elle-même. Enseignes de la grande distribution, leaders de l'agroalimentaire, du secteur pharmaceutique ou du secteur

cosmétique : ils sont de plus en plus nombreux à convoiter le patrimoine agricole.

Au sud d'Orléans, Fleury Michon possède un élevage où naissent six-mille porcelets par an. À la ferme, des ouvriers font les travaux agricoles. À des centaines de kilomètres, les dirigeants de Fleury Michon surveillent sur leurs écrans les cours des matières premières. Ayant fondé sa croissance à l'origine dans le secteur commercial, cette entreprise fait à présent du contrôle de l'activité agricole un élément clé de sa stratégie.

Posséder la terre présente trois atouts majeurs. D'abord, l'industriel assure lui-même son approvisionnement sans passer par les producteurs. Ensuite, ce contrôle direct des matières premières apporte plus de flexibilité pour répondre aux attentes changeantes du consommateur. Enfin, l'exploitation directe lui permet de se passer d'intermédiaires coûteux : agriculteurs, coopératives, négociants, etc.

Mais le modèle de l'agriculture de firme signifie la disparition du savoir-faire et de l'authenticité du métier agricole. Le paysan se transforme en exécutant au service d'un groupe industriel. En quoi est-ce un problème ? Le sol est un organe vivant, seul un agriculteur connaît sa terre. Une fois gérée à distance, la connaissance de la terre se perd.

Ainsi, l'agriculture de firme contraint à une standardisation du vivant. Car organiser une ferme en fonction de schémas tout faits oblige à conformer le vivant. L'industrie a besoin de produits tous identiques, sa chaîne de production est conçue pour des poulets ou des cochons d'une taille adéquate, pour du riz ou des pommes de terre d'une variété donnée et d'un calibre unique. Le contraire d'une agriculture de proximité approvisionnant des marchés locaux.

Déjà, les agriculteurs n'étaient plus entièrement maîtres de leurs décisions. Les industriels étaient souvent accusés de faire la pluie et le beau temps en matière de prix. Mais un autre glissement s'opère, un saut de plus dans l'histoire de l'industrialisation de l'agriculture. À l'image d'autres secteurs de l'économie – la production de voitures ou l'industrie numérique avec les GAFAM –, il en découle une concentration des sociétés sans précédent. On avait déjà vu le remplacement de la supérette de quartier par une grande chaîne.

Les petites et moyennes entreprises (PME) disparaissent, au profit des plus grandes. Ce mouvement gagne à présent l'agriculture.

Mais pourquoi la terre voit-elle arriver des investisseurs auxquels elle avait échappé jusque-là ? Le monde rural, tout bucolique qu'il semble être, n'est pas simple. Un agriculteur sur cinq vit sous le seuil de pauvreté. À force de travailler soixante heures par semaine pour quelques centaines d'euros, avec des montagnes de crédit dont on ne voit pas le bout, l'amertume des agriculteurs grandit. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que les fortunes de l'industrie soient bienvenues là où l'argent manque.

Les autorités de leur côté, ont de moins en moins de moyens pour faire garde-fou. Pour le comprendre, il faut se pencher sur les Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer). Il en existe une par département. Placées sous tutelle du ministère de l'Agriculture et du ministère de l'Économie et des Finances, les Safer sont des sociétés anonymes sans but lucratif. Leur création en 1960 devait permettre à la puissance publique d'intervenir sur le marché des terres pour exercer une mission d'intérêt général, celle de redistribuer le foncier agricole en faveur des agriculteurs.

Chaque Safer locale se voit obligatoirement informée lorsqu'une transaction est en vue, notamment quand un agriculteur vend ses terres au moment de partir à la retraite. Le code rural leur confère un pouvoir important avec un droit de préemption, qui leur permet d'acquérir le bien avant tout autre acheteur afin de fixer un nouveau prix et de faire un appel à candidature.

Mais, en pratique, les exemples d'écarts abondent. Pourquoi les Safer acceptent-elles de vendre des terres à Fleury Michon ? Contacté au sujet de ce type d'opérations, Emmanuel Hyest, le président de la Fédération nationale des Safer, ne souhaite pas s'exprimer. Comment comprendre le dévoiement d'un organe d'État ? Déjà en 2014, la Cour des comptes critiquait une gestion « peu transparente » et recommandait un « meilleur encadrement ». Un écrit fut publié, il s'intitulait : « Les dérives d'un outil de politique d'aménagement agricole et rural ». Dans ce rapport, les magistrats reprochaient aux Safer de perdre de vue leur mission initiale : elles n'installent plus suffisamment de jeunes agriculteurs.

La baisse drastique des moyens accordés aux Safer y est-elle pour quelque chose ? À leur création, elles étaient financées à 80% par des fonds publics. Mais ces subventions de l'État n'ont cessé de fondre et, depuis 2017, l'État ne finance plus du tout les Safer, sauf en Outre-mer. Le peu d'argent public qui reste – 2 % du budget en moyenne – provient essentiellement des régions. Aujourd'hui, 90 % du budget des Safer viennent des commissions qu'elles touchent sur les ventes. Et les 8 % restants sont issus d'études et de conseils, principalement à destination des collectivités territoriales.

Quand le prix de la terre atteint de tels sommets, les jeunes agriculteurs ne peuvent pas suivre.

Ainsi, la plupart de leurs recettes est désormais apportée par les transactions qu'elles réalisent pour vivre. Aujourd'hui sous-équipées, elles peinent à remplir leur mission. Pour maintenir leurs finances en bonne santé, elles ont intérêt à enchaîner les transactions et peuvent parfois mettre de côté leur objectif premier.

En théorie, il est prévu que les Safer facilitent l'installation des jeunes agriculteurs. Mais lorsqu'un gros industriel se présente, elles ont du mal à dire non. À côté de Grasse, Chanel achète l'hectare à un million d'euros pour cultiver les fleurs qui entrent dans la composition de ses parfums. En proposant de tels prix, la société Chanel était sûre d'emporter le marché. À moins que la Safer locale ne s'y oppose : le code rural lui attribue la faculté d'utiliser son droit de préemption « avec révision de prix ».

Si le tarif est surévalué, elle peut exiger une baisse. La Safer diffère alors la transaction, le temps de proposer au vendeur de nouvelles conditions conformes au prix local de la terre, fixé chaque année dans un document officiel, « Le Prix des terres ». Mais Chanel ne semble pas soumis aux mêmes lois que tous. La Safer locale autorise la vente. À ce sujet Emmanuel Hyest, le président national des Safer, ne souhaite pas non plus s'exprimer.

Les perturbations pour le marché foncier sont pourtant réelles. La terre agricole voit s'affronter des prétendants à armes inégales. Quand le prix de la terre atteint de tels sommets, les jeunes agriculteurs ne peuvent pas suivre. Florian Duchemin se dit écœuré par cette « bagarre de l'hectare ». Après avoir recherché pendant quatre ans une parcelle pour s'installer en maraîchage dans la

Drôme, il a dû trouver un travail dans l'informatique : « Vu le prix, bientôt il sera plus facile d'acquérir un trois-pièces à Paris qu'un hectare de terre arable. » « La concurrence est déloyale », conclut ce trentenaire en pointant des acheteurs qui viennent du monde industriel.

Leur arrivée remonte au début des années 2010. Cette évolution survient au mauvais moment : un agriculteur sur quatre a plus de 60 ans. Dans les trois années à venir, 160 000 exploitations devront trouver un successeur. Qui seront les prochains paysans ?

À l'origine de la création des Safer, le ministre du général de Gaulle puis de François Mitterrand, Edgard Pisani, avait imaginé cet outil comme des « offices fonciers » pour extraire les terres agricoles des logiques de marché :

> « J'ai longtemps cru que le problème foncier était de nature juridique, technique, économique et qu'une bonne dose d'ingéniosité suffirait à le résoudre. J'ai lentement découvert qu'il était le problème politique le plus significatif qui soit. » [34]

Les Safer ne remplissent plus guère leur mission.

En témoigne une autre transaction emblématique. En avril 2016, le groupe pékinois Reward, spécialisé dans l'agroalimentaire, faisait la « une » des médias. Ses achats mettaient au jour les failles du système français de protection des ressources agricoles. La société du milliardaire Hu Keqin venait d'acquérir 1 700 hectares de terre céréalière dans l'Indre et l'Allier – soit plus de vingt fois la surface moyenne d'une exploitation. À quoi étaient destinées les farines françaises ? À alimenter la chaîne chinoise de boulangeries Chez Blandine.

Si l'affaire a choqué l'opinion publique, elle n'est pourtant que la partie émergée de l'iceberg. Et les industries acquéreuses de terre agricole sont aussi celles qui nous sont familières. Sur le marché des terres en France, on ne compte que peu d'acheteurs étrangers (2%). La médiatisation des acheteurs chinois masque les vrais enjeux. Il semble facile de regarder ailleurs, quand les entreprises nationales ou régionales jouent les premiers rôles.

---

[34] Source : Edgard Pisani, *Utopie foncière*, préface de Michel Rocard, Gallimard, 1977 (réédition, Éditions du Linteau, 2010).

L'opération de la firme Reward a au moins amené une prise de conscience : les Safer manquent aussi de moyens juridiques, il faut les moderniser. Au milieu des années 2010, le monde agricole réclame une grande loi foncière pour adapter l'arbitre du marché foncier aux dernières évolutions. Un combat qui portera finalement ses fruits : le 14 décembre 2021, le Parlement français a adopté une loi « portant mesures d'urgence pour assurer la régulation de l'accès au foncier agricole au travers de structures sociétaires ». Le texte prévoit la mise en place de nouveaux contrôles par les Safer, sous l'autorité du préfet qui devra donner son accord lorsqu'une entreprise (ou un groupe industriel) cherche à acquérir du foncier.

Mais cette loi autorise de nombreuses « dérogations » qui la rendent en partie inefficace. Les Safer devront notamment apprécier également le « développement du territoire » au regard « des emplois créés et des performances économiques, sociales et environnementales ». Présentée comme une « étape », cette loi ne peut remplacer la grande loi foncière que les organisations agricoles appellent de leurs vœux.

Première organisation de la profession, la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) indique poursuivre la « réflexion en interne » pour protéger plus durablement les agriculteurs. « *Il faut un changement de politique publique pour répartir autrement la terre* », affirme la Confédération paysanne. Tandis que le Mouvement de défense des exploitants familiaux (Modef) demande, lui, qu'une loi « *encadre les prix des terres agricoles de sorte qu'ils soient en corrélation avec le revenu agricole qui peut être dégagé sur ces terres* ».

La mission d'information parlementaire créée en décembre 2018 avait évoqué la création d'un outil centralisé de régulation du foncier agricole confié à une autorité administrative indépendante. La Commission européenne a d'ores et déjà autorisé des mesures de régulations fortes comme le droit de préemption en faveur des agriculteurs, un plafonnement de la taille des propriétés foncières, voire des mesures contre la spéculation. Il manque encore une volonté plus largement partagée, afin que la terre demeure un « espace politique », comme le définissait le sociologue et philosophe Henri Lefebvre. Autrement dit, un espace façonné par les décisions de tous et non de quelques-uns.

Sans réelle opposition pour les freiner, les firmes avancent dans l'espace rural. Leurs fermes passent souvent inaperçues. À qui appartient la terre ? Il n'y a aucune marque dans le paysage. Toute une cohorte d'entreprises prend du pouvoir à la campagne : elles achètent ou louent les terres, les cultivent et organisent les récoltes à l'insu du plus grand nombre. À l'heure où l'agriculture paysanne a la cote, cette mutation discrète est en cours.

Il faut contribuer à révéler cette dynamique qui échappe à l'appareil statistique. Sur les 26,7 millions d'hectares que compte la France, les grandes entreprises en possèdent-elles 100 000 ou 1 million ? Personne ne peut le dire aujourd'hui. Il est temps que les décideurs politiques s'emparent du sujet pour que l'on puisse mesurer sa valeur statistique exacte.

Au fil des mois d'enquête, je me suis souvent confrontée à la difficulté d'accéder à l'information. Lorsque les portes sont fermées, il semble d'autant plus urgent de s'immiscer dans les rouages des transactions foncières. Car les nouveaux propriétaires fonciers font l'agriculture de demain. Qui sont-ils ? Dans quel intérêt investissent-ils ? À qui doivent-ils rendre des comptes ? Nous avons le droit de connaître les ressorts de ce que nous achetons.

Quand une terre est cultivée par un groupe industriel, où est l'intérêt de la population ? La question devrait pouvoir être posée dans l'instance de la Safer. Problème, les commissions où se déroulent les ventes de terre se déroulent à huis-clos. Ainsi, les instances en charge des affaires foncières ne sont pas ouvertes au public.

Les Safer ont tous les attributs d'un parlement pour partager le foncier – sauf la transparence. Thomas, agriculteur en Loire-Atlantique explique :

> « Nous ne connaissons pas la teneur des échanges, nous n'avons aucun renseignement sur les débats, mais seulement sur la décision prise. »

Pour lui, la démocratie pratiquée à la Safer ne devrait pas se passer à huis clos.

> « Pourquoi ne peut-on pas s'inscrire pour assister à un comité technique comme on peut le faire dans un conseil municipal ? »

Dans les années à venir, les hectares qui se vendront vont-ils conforter l'agriculture de firme ou un autre modèle agricole ? C'est le rôle de nos Safer d'en décider. L'arbitrage des autorités sur un acte aussi primordial pour la vie, celui de manger, doit être davantage compris et mis en lumière.

Lucile Leclair, Journaliste.

NDLR : Lucile Leclair a publié en novembre dernier *Hold-up sur la terre* aux éditions Seuil-Reporterre.

Article publié sur le site *Analyse Opinion Critique*, 12 mai 2022.
<http://aoc.media/>

Table des articles

Texte disponible sur le blog :

Et vous n’avez encore rien vu…

Critique de la science et du scientisme ordinaire

<http://sniadecki.wordpress.com/>